



L'INNOVATION AU SERVICE DE LA FLUIDITÉ



RAPPORT ANNUEL 2012





TABLE DES MATIÈRES

1 PROFIL D'ENTREPRISE **2** MESSAGE DE LA DIRECTION **6** 2012
EN BREF **8** REVUE DES ACTIVITÉS **19** BILAN ENVIRONNEMENTAL
ET SOCIAL **29** ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION
FINANCIÈRE **34** RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE **39** PLAN
STRATÉGIQUE DE CINQ ANS **45** COMPAGNIES AÉRIENNES
ET DESTINATIONS



États financiers consolidés au 31 décembre 2012
publiés sous pli séparé et disponibles sur demande
ou sur le site admtl.com ou en numérisant ce code
à matrice avec votre téléphone intelligent

FAITS SAILLANTS 2012

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE⁽¹⁾

(en milliers de dollars)

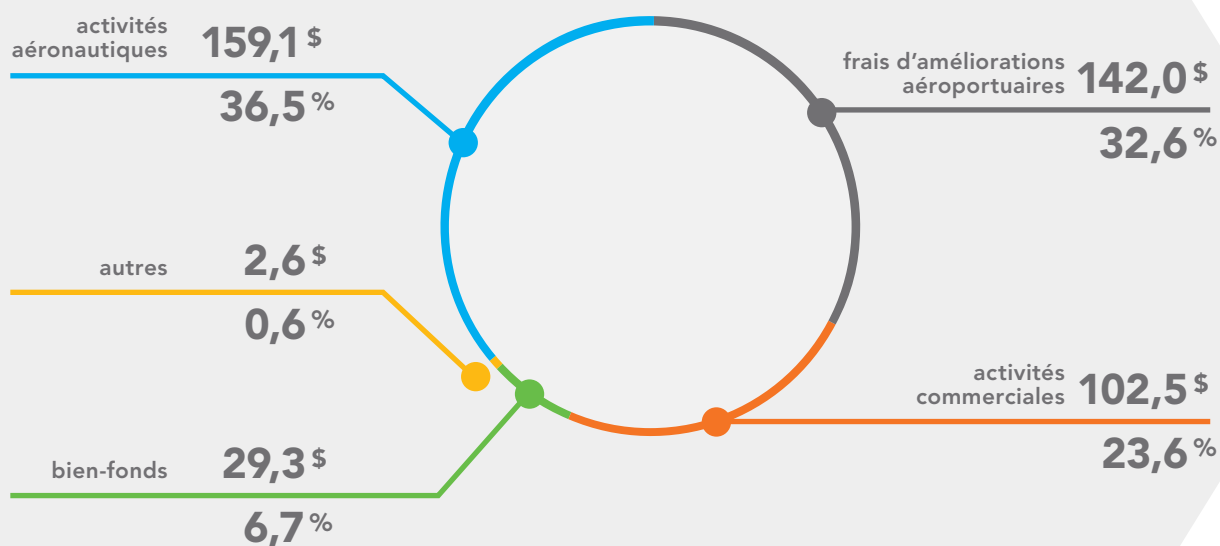
	2012	2011	2010	2009	2008
Produits	435 461 \$	426 968 \$	389 314 \$	350 968 \$	362 244 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	8 061	5 423	(9 040)	(8 989)	15 885
BAIIA	190 723	183 978 ⁽²⁾	163 974 ⁽²⁾	151 466	173 125 ⁽²⁾
Investissements	194 722 \$	113 685 \$	64 601 \$	186 414 \$	234 877 \$

⁽¹⁾ La Société a procédé à l'adoption des Normes internationales d'information financière («IFRS») à compter des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2010.

⁽²⁾ Avant considération de la moins-value en 2008 (ou du gain en 2010 et 2011) relative aux placements détenus dans des billets à taux variables (anciennement PCAA).

SOURCES DE REVENUS

(en millions de dollars)



ADM

EXPLOITATION 2010-2012

trafic passagers

2010	12 971 339
2011	13 668 829
2012	13 809 820

volume de fret (en tonnes)

2010	180 844
2011	189 318
2012	185 028

mouvements d'aéronefs

2010	236 975
2011	253 298
2012	243 436

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER ET COMMERCIAL 2012

nouvelles locations

(en mètres carrés)

terrains	26 747
bâtiments	10 355

DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER 2010-2012

investissements générés

(en millions de dollars)

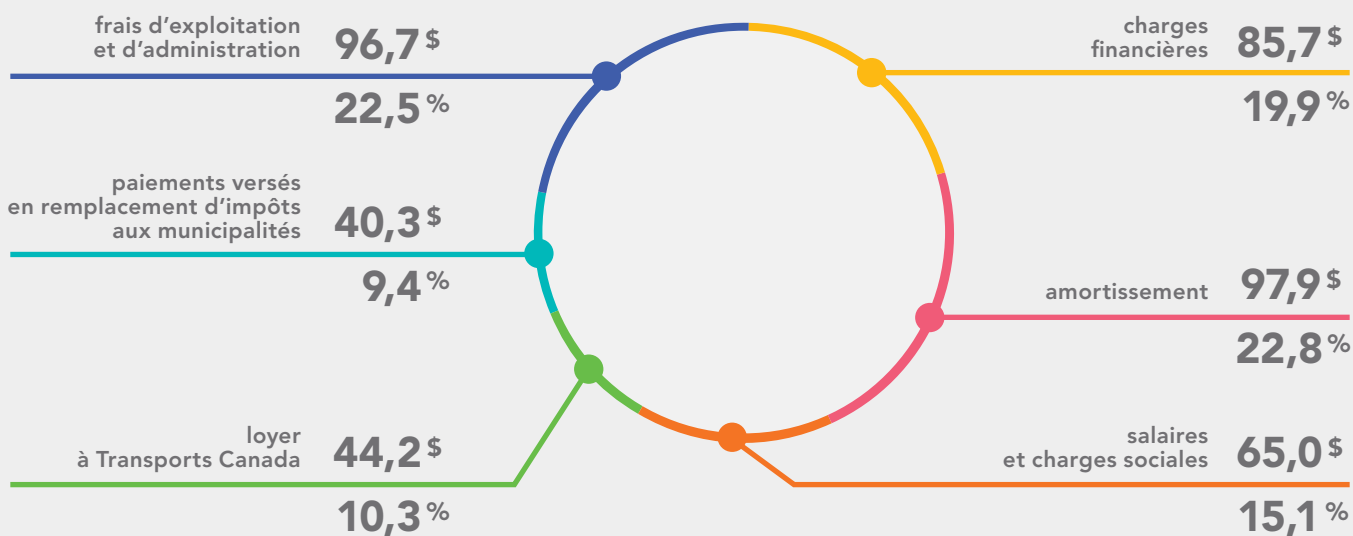
ESTIMATIONS	
2010	51
2011	36
2012	1,8

emplois créés

ESTIMATIONS	
2010	148
2011	105
2012	64

TYPES DE DÉPENSES

(en millions de dollars)



PROFIL D'ENTREPRISE

Aéroports de Montréal (ADM), qui a marqué son 20^e anniversaire en 2012, est une société à but non lucratif et sans capital-actions responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal et de l'Aéroport international de Montréal-Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992 et échéant en 2072.

LA MISSION D'AÉROPORTS DE MONTRÉAL EST TRIPLE :

Assurer la prestation de services aéroportuares de qualité qui répondent aux besoins spécifiques de la communauté tout en recherchant l'efficacité, la sûreté et la sécurité

Contribuer au développement économique de la région métropolitaine de Montréal, notamment par la mise en valeur des installations dont elle a la responsabilité

Maintenir une cohabitation harmonieuse avec le milieu, en particulier quant à la protection de l'environnement

Aéroports de Montréal entend réussir dans ses divers secteurs d'activité – les services aéroportuares, aéronautiques, immobiliers et commerciaux – et développer chacune de ses deux plateformes aéroportuares à son plein potentiel. Dans cette optique, Montréal-Trudeau agit comme plaque tournante du transport passagers domestique, transfrontalier et international, tandis que Montréal-Mirabel est développé comme aéroport industriel et tout-cargo.

Les aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel constituent d'importants pôles d'activité économique et des atouts de développement pour le Grand Montréal. 30 transporteurs passagers et 24 transporteurs tout-cargo relient Montréal à un nombre important d'aéroports dans le monde. En 2012, quelque 13,8 millions de passagers et 185 000 tonnes métriques de marchandises ont transité par les aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel. Les quelque 250 établissements actifs sur les sites aéroportuares génèrent un grand total de 60 000 emplois, dont 31 600 directs, et une valeur ajoutée de 5,5 G\$ par année.



Réal Raymond
président du Conseil

James C. Cherry
président-directeur général

MESSAGE DE LA DIRECTION

CONTEXTE ÉCONOMIQUE

2012 s'est avérée une année de consolidation, après deux ans de croissance solide. Le trafic passagers a progressé de 1 %, à 13,8 M de passagers embarqués/débarqués. Le trafic européen, très important pour Montréal-Trudeau, a été particulièrement touché par les problèmes économiques et financiers qui perdurent dans plusieurs pays du Vieux Continent. La conjoncture est aussi demeurée difficile en Amérique du Nord, bien qu'une embellie ait commencé de se manifester aux États-Unis dans la deuxième moitié de l'année. En particulier, l'économie du Grand Montréal reste anémique. Tant que ces incertitudes planeront, la prudence sera de mise.

RÉSULTATS FINANCIERS

L'essoufflement de la demande s'est fait sentir très tôt dans l'année et nos transporteurs n'ont pas tardé à ajuster leur offre en conséquence, en particulier pour la saison estivale. De notre côté, nous avons réagi tout aussi promptement en demandant à nos gestionnaires de réduire les dépenses d'exploitation. C'est ainsi qu'Aéroports de Montréal est en mesure de présenter des résultats financiers généralement satisfaisants pour 2012.

- Les produits se sont chiffrés à 435,5 M\$, un montant plus élevé de 2,0 % par rapport à 2011 mais inférieur à nos prévisions en raison de l'augmentation du trafic plus faible que prévu.
- Considéré comme le meilleur indicateur de notre performance financière, le BAIIA (excédent des produits sur les charges avant intérêts, impôts, amortissement et gain sur les autres actifs financiers) s'est chiffré à 190,7 M\$, représentant une hausse de 3,6 % par rapport à 2011.
- L'excédent des produits par rapport aux charges a atteint 8,1 M\$, soit environ 10 M\$ de plus que ce que nous avions prévu, grâce essentiellement à nos efforts de réduction des dépenses.

Nous remercions toute l'équipe d'ADM pour cette performance plus qu'acceptable et nous osons croire que les conditions de marché s'amélioreront en 2013.

INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENT

En 2012, les investissements de la Société ont totalisé 194,7 M\$ comparativement à 113,7 M\$ l'année précédente. Les travaux ont porté principalement sur l'agrandissement de la jetée internationale, y compris le tablier ouest, sur le réaménagement du hall des départs domestiques et internationaux ainsi que sur le parachèvement du réseau routier et des parcs de stationnement extérieurs situés en façade de l'aérogare de Montréal-Trudeau.

Comme nous l'évoquions l'an dernier, ADM a entamé une nouvelle étape dans le développement de l'aérogare de Montréal-Trudeau. Au cours des prochaines années, nous prévoyons ajouter six portes d'embarquement pour les vols internationaux assurés par des gros porteurs, agrandir et réaménager le secteur des arrivées internationales, améliorer les installations de correspondance, en plus de compléter le réaménagement du hall des départs domestiques et internationaux. Pour la période 2013 à 2017, nos investissements s'élèveront à environ 800 M\$, y inclus un grand nombre de projets de maintien et d'amélioration tant à Trudeau qu'à Mirabel.

En prévision de ce nouveau cycle d'investissement, ADM a procédé à une nouvelle émission d'obligations à long terme. L'émission réalisée par voie de placement privé auprès d'investisseurs institutionnels a consisté en 250 M\$ d'obligations de série K portant intérêt à 3,92 % et échéant en septembre 2042. Il s'agit là de termes exceptionnellement avantageux. La demande pour nos titres a d'ailleurs été très forte, ce qui témoigne de leur qualité et de la solidité de notre gestion financière. Suite à cette émission, la dette de la Société s'élève maintenant à 1 600 M\$.

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA FLUIDITÉ

Le thème de notre rapport annuel 2012 – L'innovation au service de la fluidité – fait référence aux nombreuses initiatives technologiques que nous avons mises de l'avant à Montréal-Trudeau pour faciliter le traitement des passagers et de leurs bagages : bornes d'enregistrement libre-service, auto-étiquetage des bagages, dépôt de bagages libre-service, bornes Canpass et Nexus, etc. Aéroports de Montréal est à l'avant-garde à cet égard.

En 2012, nous avons encore fait preuve d'innovation pour régler une problématique au niveau des douanes canadiennes. Avec l'accroissement du nombre de voyageurs internationaux, il était devenu impérieux d'ajouter de la capacité à la ligne d'inspection primaire afin d'éviter les engorgements de plus en plus fréquents. Or, comme augmenter le nombre de douaniers semblait exclu, on a opté pour une solution technologique sous la forme de bornes de contrôle frontalier automatisé. Bien que le logiciel ait été développé par l'Agence des services frontaliers du Canada, ADM a assumé la totalité des coûts d'implantation et d'essai, soit 4 M\$. Du point de vue du service à la clientèle, cet investissement s'est révélé extrêmement rentable.

Toujours dans un souci d'améliorer la fluidité, ADM envisage éventuellement de faire appel à la technologie pour automatiser le passage aux douanes américaines ainsi qu'aux douanes canadiennes secondaires. De plus, nous suivons de près les développements technologiques en ce qui concerne les points de contrôle de sûreté préembarquement.

ACCÈS TERRESTRES À MONTRÉAL-TRUDEAU

La fluidité est, selon nous, le paramètre central de l'expérience client : la frustration naît lorsque le passager rencontre un obstacle le long de son parcours. Or, force est de constater que les accès terrestres à l'aéroport Montréal-Trudeau demeurent une grande source de frustration, nos sondages de satisfaction de la clientèle en témoignent.

Après plusieurs années d'études et de consultations, le ministère des Transports du Québec a officiellement entrepris le réaménagement de l'échangeur Dorval en février 2009. Quatre ans plus tard, les liens directs entre l'aéroport et les autoroutes 520 et 20 sont toujours en chantier. Les liens en provenance et en direction du centre-ville, qui devaient être mis en service en priorité, ne seront pas livrés avant 2015. Le parachèvement de l'ensemble du projet est maintenant reporté à 2019.

Cette situation est d'autant plus désolante que de notre côté, nous avons terminé la reconfiguration de notre propre réseau routier à l'intérieur du budget et de l'échéancier. Les voies principales ont de fait été livrées à fin de 2011. Malheureusement, nous ne pourrions les raccorder aux nouvelles bretelles autoroutières que lorsque celles-ci auront été parachevées. Nous remercions nos passagers de patienter encore quelque temps.

Bien qu'essentiel, ce projet ne règlera pas pour autant le problème de l'accessibilité de l'aéroport : l'autoroute 20 ne sera pas moins congestionnée. C'est ainsi que nous réclamons, depuis des années, une desserte ferroviaire pour l'aéroport Montréal-Trudeau, qui serait à la fois rapide et fiable, à toute heure du jour et peu importe la météo, comme cela existe dans un nombre sans cesse grandissant d'aéroports dans le monde. Il y va de la compétitivité de l'aéroport.

Ces dernières années, de concert avec la Société de transport de Montréal et Infrastructure Québec, nous avons exploré une alternative résolument moderne basée sur le système de train léger sur rail (SLR), et ce, tant pour les besoins de la clientèle aéroportuaire que métropolitaine. De fait, cette approche flexible permettrait de relier le cœur de l'ouest de l'île, l'aéroport et le centre-ville, et d'offrir deux services distincts au moyen d'une infrastructure unique et partagée. Nous avons pris cette initiative afin d'accélérer le processus, étant convaincus que l'approche basée sur des tracés ferroviaires existants avec trains lourds n'est pas appropriée.

Cela dit, nous applaudissons la mise sur pied du Bureau des partenaires – Plan de mobilité de l'Ouest qui a pour objectif d'atteindre un consensus sur la solution de transport collectif optimale pour l'aéroport et les collectivités concernées. 2013 sera une année décisive. Nous souhaitons de tout cœur que l'objectif sera atteint et nous avons hâte de poursuivre notre collaboration avec le Bureau des partenaires pour la mise en œuvre de ce projet hautement urgent et essentiel. Qu'il suffise de rappeler que l'aéroport Montréal-Trudeau est le deuxième pôle d'emploi sur l'île de Montréal, après le centre-ville.

RELATIONS AVEC TRANSPORTS CANADA ET GOUVERNANCE

Deux décennies se sont écoulées depuis la cession des premiers grands aéroports canadiens à des administrations aéroportuaires locales, telle Aéroports de Montréal. Mais la nature de notre entreprise et de ses relations avec Transports Canada demeure parfois mal comprise, même auprès de groupes généralement bien informés.

ADM a pour mission de gérer, exploiter et développer les aéroports Trudeau et Mirabel en vertu d'un bail conclu avec Transports Canada en 1992. Soit dit en passant, le ministre responsable, l'honorable Denis Lebel, a autorisé récemment notre demande de prolonger le bail de 20 ans, jusqu'en 2072. Cela nous procurera une plus grande latitude pour la conclusion d'ententes à très long terme.

ADM est une société sans but lucratif, gérée par un conseil d'administration, qui agit dans l'intérêt de la collectivité montréalaise. Société financièrement autonome, ADM se comporte comme une société privée : elle investit, emprunte, prend des risques calculés, innove, etc.

Notre conseil d'administration se compose du président-directeur général et de 14 membres indépendants désignés ou proposés par le gouvernement du Canada (2), le gouvernement du Québec (1), la Communauté métropolitaine de Montréal (5), la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (3), les transporteurs aériens opérant à Montréal-Trudeau (2) et, à sa discrétion, par le Conseil lui-même (1). Les administrateurs doivent répondre individuellement à certains critères et posséder collectivement un profil de compétences clés.

ADM pratique la transparence et rend des comptes aux organismes de mise en nomination mentionnés ci-dessus et tout particulièrement à Transports Canada en tant que propriétaire-locateur. Chaque année, en vertu du programme de surveillance des baux aéroportuaires, ADM fait l'objet d'un audit de conformité réalisé par Transports Canada. Tous les cinq ans, ADM est également sujette à un examen de rendement effectué par une firme comptable indépendante faisant rapport à Transports Canada. De plus, tous les 10 ans, ADM doit soumettre à Transports Canada un plan directeur 20 ans pour chacun de ses aéroports. À cet égard, d'ailleurs, mentionnons que les nouveaux plans directeurs 2013-2033 seront déposés auprès de Transports Canada avant la fin de l'année en cours, après consultation de nos parties prenantes.



Le président du Conseil
Réal Raymond

Ajoutons à tout cela que le Comité sénatorial des transports et des communications a rendu publique en 2012 une étude exhaustive sur les aéroports canadiens. Le Comité a notamment conclu que la gouvernance des grands aéroports est adéquate mais que le Canada y gagnerait si le loyer des aéroports et les taxes imposées aux compagnies d'aviation étaient allégés ou éliminés.

Bien que perfectible, le modèle canadien a fait ses preuves et permis de constituer un réseau national d'aéroports de tout premier calibre. Quant à la gouvernance d'ADM, elle est louangée par les instances chargées de l'examiner et souvent citée en exemple par les spécialistes du domaine.

ADM SERVICES

Créée récemment, notre division ADM Services, spécialisée dans les services-conseils aux autres aéroports, a déjà obtenu plusieurs mandats. À la demande de l'IATA, elle a notamment été mandatée pour revoir l'aménagement fonctionnel de l'aéroport de Port-au-Prince en Haïti. Les aéroports de Londres-Heathrow et de Genève ont fait appel à notre expertise en matière de déneigement. ADM Services a également effectué des mandats de planification pour le compte des aéroports de Sherbrooke et de Bagotville.

D'autre part, ADM Services poursuit, avec des partenaires financiers ou dans le cadre de consortiums, plusieurs opportunités de concessions aéroportuaires à l'échelle internationale. Rappelons que notre filiale vise à générer des flux positifs en prenant un minimum de risques financiers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En terminant, nous désirons souligner la venue de Maud Cohen au sein de notre conseil d'administration, le 29 novembre dernier. Désignée par le gouvernement du Canada, M^{me} Cohen est ingénieure et spécialiste des technologies de l'information. D'autre part, nous exprimons notre reconnaissance à Laurent Benarrou pour sa contribution à titre d'administrateur.



Le président-directeur général
James C. Cherry

2012 EN BREF



UN NOUVEAU SYSTÈME POUR ACCÉLÉRER LE PASSAGE AUX DOUANES CANADIENNES

Le mois de juin a marqué l'entrée en service d'un système de contrôle frontalier automatisé aux arrivées internationales de l'aéroport Montréal-Trudeau. C'est dans un souci d'amélioration du service à la clientèle qu'Aéroports de Montréal a pris l'initiative de ce projet de 4 M\$ visant à réduire le temps d'attente pour les citoyens canadiens et les résidents permanents du Canada qui reviennent au pays. La croissance continue du trafic international depuis 2003 a rendu nécessaire d'accroître la capacité de traitement du hall des douanes inauguré en novembre 2004.

ÉMISSION DE 250 M\$ D'OBLIGATIONS À LONG TERME

En septembre, Aéroports de Montréal a émis pour 250 M\$ d'obligations de série K portant intérêt à 3,92 % et échéant en septembre 2042. Le produit net de l'émission sera affecté au programme d'immobilisations des prochaines années, notamment pour l'expansion de la jetée internationale de Montréal-Trudeau. Le succès de cette émission réalisée par voie de placement privé témoigne de la confiance des investisseurs institutionnels à l'égard d'ADM.



DE NOUVEAUX VOLS VERS LA GUARDIA ET WASHINGTON

Deux nouvelles liaisons vers les États-Unis ont été inaugurées simultanément le 11 juillet. US Airways relie dorénavant Montréal-Trudeau à Washington-National à raison de trois fois par jour, tandis que Delta opère cinq vols quotidiens entre Montréal et New York-La Guardia. Cet ajout de capacité a nettement contribué à la reprise du trafic transfrontalier en 2012.



RÉAMÉNAGEMENT DU HALL DES DÉPARTS INTERNATIONAUX

Dans le cadre du réaménagement du hall des départs principal, un premier îlot d'enregistrement a été aménagé dans l'espace libéré par la relocalisation des départs transfrontaliers (É.-U.). Cela a permis de ramener vers l'avant les positions qui étaient auparavant situées derrière l'aire commerciale et d'unifier les deux points de contrôle préembarquement A et B pour les vols domestiques et internationaux. Ce réaménagement s'est traduit par une amélioration de la fluidité. D'autres améliorations sont prévues au cours des prochaines années, dont un second îlot d'enregistrement et une nouvelle aire commerciale.



PARACHÈVEMENT DU RÉSEAU ROUTIER EN FAÇADE DE L'AÉROGARE

Aéroports de Montréal a mis la touche finale à son réseau routier en façade de l'aérogare de Montréal-Trudeau. Au cours des trois dernières années, des voies de circulation, des ponts d'étagement et des aires de stationnement ont été mis en place ou reconfigurés afin d'améliorer la fluidité de la circulation et d'arrimer éventuellement le tout avec le nouvel échangeur Dorval en construction. De plus, quelque 18 000 m² d'aménagements paysagers ont permis de recréer une entrée à la fois verte et accueillante.



EXPLOITATION AÉROPORTUAIRE

TRAFIC PASSAGERS

En 2012, le trafic passagers à Montréal-Trudeau a atteint 13,8 millions de passagers embarqués/débarqués, soit environ 140 000 de plus que l'année précédente. Cette hausse modeste de 1,0 % tranche avec les deux années de forte croissance qui ont suivi la dernière récession.

L'essoufflement de la demande s'explique principalement par un contexte économique mondial faible et incertain, particulièrement en Europe. Les transporteurs ont d'ailleurs réagi en réduisant leur offre sur plusieurs routes européennes. Toutefois, en ce qui concerne les vols vers les États-Unis, une bonification de l'offre a stimulé la demande et entraîné une reprise du trafic dans le second semestre. D'autre part, l'attrait du Sud ne s'est pas démenti chez les Québécois, tant en hiver qu'en été.

Après neuf années consécutives d'augmentation, le trafic international a marqué le pas en 2012, affichant une croissance nulle. Le secteur domestique, porté par la route Montréal-Toronto, a progressé de 2,1 % en cours d'année. Le trafic transfrontalier a réalisé, quant à lui, un gain de 0,9 % grâce à un excellent quatrième trimestre.

À la fin de l'année, le trafic montréalais se répartit ainsi : le secteur domestique reprend la tête avec 38,6 %, talonné par l'international avec 38,0 %, tandis que la part du secteur transfrontalier demeure stable à 23,4 %.

TRANSPORTEURS ET DESSERTE AÉRIENNE

Au plan de la desserte aérienne, le segment européen est celui qui a le plus souffert de l'incertitude économique. Air Canada a réduit ses fréquences sur Paris et Londres, de même que sur Rome, Barcelone et Athènes (été). En novembre, Air France a cessé d'exploiter l'Airbus A380 sur la route Montréal-Paris tout en maintenant le même nombre de fréquences. Air Transat a pour sa part retiré Vienne de son horaire estival.

Au niveau des destinations soleil, l'offre a été légèrement enrichie. Entre autres, pour l'hiver en cours, Sunwing offre pour la première fois des départs vers Huatulco ; WestJet propose de nouveaux services vers les îles Turquoises et Saint-Martin ; enfin, Air Transat a ajouté Roatan (Honduras) à sa longue liste de destinations hivernales.

TRAFIC AÉROPORTUAIRE 2012

Répartition sectorielle





Montréal-Trudeau

Dans le secteur transfrontalier, Delta et US Airways ont lancé de nouvelles routes respectivement vers New York-La Guardia et Washington-National. Air Canada a cessé de desservir Houston.

Dans le secteur domestique, la desserte est demeurée généralement stable. Soulignons l'arrêt des opérations du transporteur régional Bearskin Airlines qui desservait Ottawa et Waterloo depuis moins d'un an.

Par ailleurs, ADM a continué son démarchage auprès des compagnies aériennes dans le but d'attirer de nouveaux services aériens répondant aux besoins de la collectivité montréalaise. Ces efforts s'accompagnent notamment d'un programme d'incitatifs financiers. La Société souhaite en particulier l'établissement de liaisons directes avec l'Asie et l'Amérique du Sud.

Dans le cas de la Chine, Montréal présente le plus grand potentiel parmi les villes nord-américaines non encore desservies, avec un trafic évalué à 200 passagers par jour. Air Canada de même que certains transporteurs chinois ont manifesté de l'intérêt; toutefois, même si ADM peut compter sur l'appui de nombreux intervenants, dont Tourisme Montréal et Tourisme Québec, plusieurs conditions

doivent être réunies avant qu'un tel projet puisse voir le jour. Par exemple, il faut savoir que l'aéroport de Beijing est l'un des plus achalandés au monde et il est très difficile d'y obtenir les créneaux d'atterrissage désirés.

Pour certains autres pays, comme le Liban, la Turquie et le Panama, les efforts de développement se heurtent à des contraintes réglementaires.

FRET AÉRIEN

Au total, quelque 185 000 tonnes de marchandises ont transité par les aéroports internationaux de Montréal en 2012, ce qui représente une baisse d'environ 2,3 % par rapport à 2011. De ce chiffre, l'aéroport Montréal-Trudeau a traité 92 000 tonnes, en baisse de 1,9 %. Le fret manutentionné à Montréal-Mirabel a, pour sa part, diminué de 2,6 %, à 93 000 tonnes.

MOUVEMENTS

Dans l'ensemble, les mouvements aériens enregistrés aux aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel se sont élevés à 243 436 en 2012 par rapport à 253 298 en 2011. Cette baisse de 3,9 % s'explique en partie par la décision de Nav Canada de cesser de comptabiliser certains types de mouvements locaux à Montréal-Mirabel.

EXPÉRIENCE CLIENT

Aéroports de Montréal a pris l'engagement d'offrir à sa clientèle une expérience aéroportuaire mémorable, à saveur montréalaise, soutenue par un personnel visant l'excellence.

Au fil des ans, la Société s'est dotée de divers outils de gestion de l'expérience client, dont les sondages de satisfaction trimestriels, le programme de reconnaissance aéroportuaire, le programme de clients mystère et le suivi des plaintes. À cela s'est ajoutée tout récemment la certification ASQ Assured, un programme rigoureux de gestion de la qualité du service à la clientèle spécifiquement conçu à l'intention des aéroports par Airports Council International. Le programme ASQ Assured met l'accent sur les moyens déployés pour continuellement améliorer la qualité des services aéroportuaires offerts aux passagers.

En 2012, ADM a en outre créé un comité de gouvernance dont le mandat est de définir la stratégie d'amélioration continue de la qualité des services, de coordonner les plans qui en découlent et d'assurer une synergie entre les différentes directions impliquées. Composé du président-directeur général, de trois vice-présidents et de douze directeurs, le comité de gouvernance s'est adjoint des sous-comités ayant des responsabilités spécifiques, à savoir : ambiance et services, analyse et tendances ainsi que formation et sensibilisation.

NOUVEAUTÉS

La principale innovation au chapitre de l'expérience client au cours de la dernière année a été l'instauration d'un nouveau système de contrôle frontalier automatisé aux arrivées internationales de l'aéroport Montréal-Trudeau.

La croissance soutenue du trafic international depuis 2003 a en effet rendu nécessaire d'accroître la capacité de traitement des installations mises en place en novembre 2004. Plutôt que d'ajouter des guichets de douaniers traditionnels tel que prévu initialement, il a été jugé plus avantageux de recourir à cette nouvelle technologie libre-service. Réalisé en collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada et représentant un investissement de

4 M\$ de la part d'ADM, le nouveau système comprend 18 bornes de contrôle frontalier automatisé, qui s'ajoutent aux 26 guichets de douaniers traditionnels et aux 5 bornes Nexus (pour les passagers préautorisés membres de ce programme).

Avec un taux d'utilisation de plus de 65 % parmi les citoyens et résidents du Canada, le nouveau système a atteint son objectif puisque les temps d'attente sont généralement inférieurs à la norme canadienne de 20 minutes.

Déjà reconnu comme un leader mondial en matière d'enregistrement libre-service, l'aéroport Montréal-Trudeau est aussi devenu récemment le premier aéroport nord-américain à offrir le dépôt de bagages en libre-service, permettant ainsi au passager de s'acquitter de l'ensemble du processus d'enregistrement sans l'intervention d'aucun personnel. Ce projet a été mené avec WestJet.

Parmi les autres initiatives mises de l'avant pour améliorer le service et la fluidité, soulignons l'implantation d'un plan de gestion des files d'attente aux douanes américaines. De même, des écrans nouvellement installés dans le corridor de transit vers les États-Unis informent les passagers s'ils doivent attendre l'arrivée de leurs bagages ou procéder vers les douanes américaines. Enfin, des systèmes





Bornes ABC

permettant de mesurer et d'afficher les temps d'attente en différents points du parcours des passagers dans l'aéroport seront mis en œuvre en 2013.

MONTRÉAL-MIRABEL

Montréal-Mirabel a pris livraison à l'automne de quatre charrettes-balais neuves ainsi que d'un nouveau camion de lutte contre les incendies de modèle Striker. Les équipements ont été officiellement présentés à tous les employés de l'aéroport lors d'une cérémonie qui marquait également le début de la saison hivernale et l'arrivée des employés saisonniers. L'acquisition de ces véhicules à la fine pointe de la technologie s'inscrit dans un programme visant à doter Montréal-Mirabel d'équipements plus efficaces et plus performants afin de continuer à surpasser les exigences d'entretien des pistes.

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

Un exercice d'urgence majeur s'est tenu avec succès le 30 octobre à l'aéroport Montréal-Trudeau. L'exercice a réuni une centaine de personnes représentant divers organismes de sécurité publique. De plus, un incident environnemental a été intégré au scénario,



Corridor de transit

ce qui a nécessité la participation du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, de la direction de l'Environnement de la Ville de Montréal et de CAFAS.

ADM a poursuivi la mise en place du programme de sûreté aéroportuaire conformément aux nouvelles dispositions du Règlement canadien de 2012 sur la sûreté aérienne.

Pour la première fois, la certification annuelle des pompiers du Service d'incendie d'ADM a eu lieu au centre de formation de l'aéroport de Pittsburgh où ils ont pu s'exercer à combattre un feu intérieur d'aéronef grâce à la disponibilité d'un simulateur au propane.

Enfin, la Sûreté aéroportuaire d'ADM a à nouveau réussi sa recertification au programme CALEA (Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies, Inc.) mais, cette fois, elle a obtenu la mention très convoitée « avec excellence ».

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

Aéroports de Montréal mesure la satisfaction de la clientèle de Montréal-Trudeau au moyen de sondages trimestriels réalisés auprès de quelque 1500 passagers au départ et 800 passagers à l'arrivée. Ces sondages constituent un outil de gestion crucial pour l'amélioration du service à la clientèle. L'échelle de mesure comprend sept niveaux, d'extrêmement satisfait à extrêmement insatisfait en passant par ni satisfait ni insatisfait (neutre).

Pour 2012, la satisfaction globale des passagers au départ s'est chiffrée à 5,79 sur 7, soit sept centièmes de point de moins que l'année précédente. La proportion des passagers qui se sont dits globalement satisfaits (extrêmement satisfait, très satisfait ou satisfait) s'est établie à 98,0 %, contre 97,9 % en 2011.

L'étape du parcours du passager jugée la plus importante est l'enregistrement. Or, l'ensemble des indicateurs liés à l'enregistrement a obtenu une note moyenne de 6,0 sur 7, soit la note la plus élevée parmi les huit groupes d'indicateurs. Sans

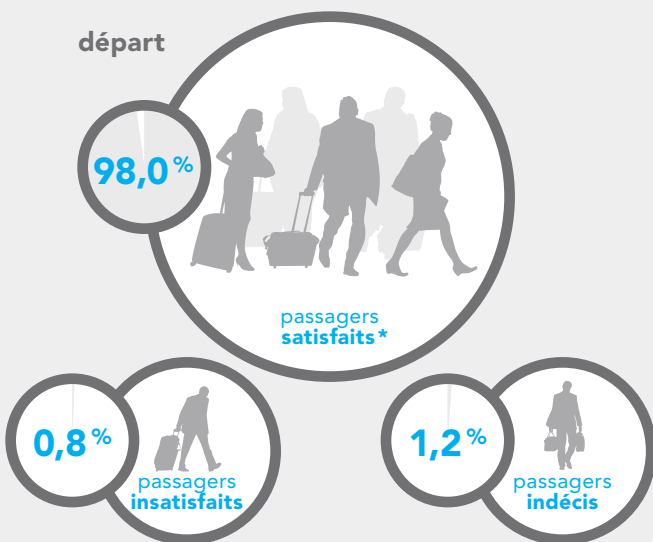
égard à l'importance accordée par les passagers, les indicateurs pour lesquels la satisfaction est la plus grande sont le sentiment de sécurité, la courtoisie du personnel en général, la disponibilité de places assises dans la zone d'embarquement et la facilité de repérer sa porte d'embarquement. De façon générale, le niveau de satisfaction est congruent avec l'importance accordée à l'indicateur, à l'exception de l'accès à l'aéroport: on peut penser que les travaux de réaménagement des voies d'accès ont eu un impact sur la satisfaction.

Chez les passagers à l'arrivée, la satisfaction globale a été de 5,88 sur 7, en baisse de un dixième de point. La proportion des passagers se disant globalement satisfaits a atteint 96,5 % comparativement à 97,2 % en 2011. Les indicateurs pour lesquels le taux de satisfaction est le plus élevé sont la disponibilité des chariots à bagages, la capacité du douanier à s'exprimer dans la langue officielle de son choix (français ou anglais) et la signalisation pour se rendre de l'avion à la salle des douanes.

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE EN 2012

*% des passagers satisfaits, très et extrêmement satisfaits

départ



arrivée



SERVICES IMMOBILIERS ET COMMERCIAUX

IMMOBILIER – MONTRÉAL-MIRABEL

Le projet de la nouvelle famille d'appareils CSeries de Bombardier Aéronautique représente à coup sûr l'un des plus importants développements à survenir dans le secteur aérospatial au Québec. L'aéroport de Mirabel sera le site de production de ces avions révolutionnaires à plusieurs égards et le processus d'assemblage comprendra une chaîne de montage entièrement automatisée faisant appel aux plus récents principes de production à valeur ajoutée.

Le projet a avancé en 2012. L'avionneur a notamment terminé de modifier certaines de ses installations actuelles, utilisées pour le programme CRJ, afin de pouvoir y assembler les premiers appareils CSeries. Des installations temporaires pour l'équipe de certification étaient également en voie d'aménagement en fin d'année. Les plans de l'usine de production pour la CSeries ont aussi progressé; celle-ci sera érigée sur un terrain de quelque 300 000 m².

Le projet de la CSeries entraîne des retombées appréciables pour d'autres entreprises présentes à Mirabel. Ainsi, L-3 MAS fabrique divers composants au soutien du programme d'essai en vol et de certification des avions CSeries. Pratt & Whitney Canada assemblera et mettra à l'essai à son Centre aéronautique de Mirabel le moteur PurePower® PW1524G destiné aux avions CSeries. D'autres

fournisseurs et sous-traitants pourraient également s'installer sur le site une fois la production lancée.

D'autre part, une importante commande pour des biréacteurs régionaux CRJ900 NextGen reçue en fin d'année permettra de consolider les effectifs des installations actuelles de Bombardier Aéronautique à Mirabel.

De son côté, Syscomax Immobilier a fait progresser son projet de centre sportif à proximité de l'hôtel. Le concept prévoit désormais trois glaces, dont l'une pourra être convertie en salle de spectacles de 3000 places. Les travaux de construction sont censés débiter à l'automne 2013 en même temps que la réfection de l'hôtel. Transport Robert a pour sa part loué des espaces d'entreposage additionnels.

En ce qui concerne le bâtiment de l'ancienne aéro-gare de passagers, ADM a continué les pourparlers avec un groupe d'investisseurs désireux d'y réaliser un projet commercial. En attendant, le bâtiment est loué à l'occasion pour des tournages de films, tel *Warm Bodies*.

Enfin, la société ICAR, qui exploite un complexe de sports motorisés sur une partie de l'ancien tarmac, a été l'hôte d'événements de grande envergure, dont la série NASCAR Canadian Tire.



Prototype de la CSeries



Le nouveau U-bar

IMMOBILIER – MONTRÉAL-TRUDEAU

Air Inuit a terminé en mai la construction de son nouveau complexe en bordure du boulevard Côte-Vertu, lequel comprend deux hangars pour aéronefs, des ateliers, un bâtiment administratif ainsi qu'un salon d'accueil pour vols privés. De même, Air Creebec a inauguré en septembre sa nouvelle base opérationnelle établie sur la rue Ryan et répondant à l'ensemble de ses besoins. Rappelons que ces deux projets de relocalisation ont découlé de la nécessité d'agrandir le tarmac ouest dans le cadre de l'expansion de la jetée internationale.

Bombardier Aéronautique a pour sa part procédé à l'agrandissement de son centre de finition du Global Express sur un terrain d'environ 35 000 m² auquel s'est greffée en 2012 une parcelle additionnelle de 26 700 m².

Enfin, dans le secteur de l'aviation générale, Innotech-Execaire et Propair ont réalisé des travaux d'expansion à leurs installations de la rue Ryan.



Aviation générale



Boutique Les Délices de l'érable

SERVICES COMMERCIAUX

Plusieurs nouveaux commerces ont ouvert leurs portes à Montréal-Trudeau en 2012, dont un concept novateur nommé U-bar et un kiosque hors taxe express, dans la jetée internationale, Café Starbucks, dans la zone publique niveau départs, ainsi que java U, dans la jetée domestique. Dans le secteur transfrontalier, le café Second Cup a été réaménagé et la boutique Délices de l'érable, relocalisée. Au total, on compte maintenant quelque 90 commerces dans l'aérogare.

Par ailleurs, la planification s'est poursuivie en vue de l'aménagement d'une nouvelle aire commerciale dans la zone publique, niveau départs, et du réaménagement de l'aire commerciale internationale principale incluant la grande boutique hors taxe.

À propos de la location d'espaces publicitaires, signalons l'entrée en scène d'un nouveau commanditaire pour le salon d'Aéroports de Montréal situé dans la jetée internationale, soit World MasterCard Banque Nationale.

Par ailleurs, une campagne promotionnelle a invité les passagers à réserver leurs devises en ligne auprès de ICE Canada. Aer Rienta, qui exploite les boutiques hors taxe, a pour sa part mis en valeur une sélection de produits pendant la période des Fêtes.



Salon World MasterCard^{MD} Banque Nationale

SERVICES DE TRANSPORT ET DE STATIONNEMENT

En 2012, les travaux effectués sur le réseau routier et certains parcs de stationnement ont nécessité diverses mesures pour en mitiger le plus possible les impacts pour la clientèle et pour gérer la fermeture de parcs et la perte d'espaces de stationnement à certaines périodes. ADM a aussi entrepris de simplifier la nomenclature de ses parcs et de clarifier la signalisation routière. De plus, un système de préachat et de réservation de places de stationnement est à l'étude, et un projet pilote de service de lave-auto dans le stationnement souterrain HotelParc s'est avéré concluant.

Un appel d'offres a été effectué en vue du renouvellement des baux des entreprises de location de voitures présentes à l'aérogare. Les nouvelles ententes ouvrent la voie au réaménagement de l'édicule, à la sécurisation des parcours piétonniers et à la récupération de superficies aux fins de la création de nouvelles places de stationnement.

INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION

AMÉLIORATIONS AÉROPORTUAIRES

2012 a vu l'amorce d'un nouveau cycle de développement de l'aérogare de Montréal-Trudeau, qui s'étendra sur plusieurs années.

Le prolongement de la jetée des vols internationaux constitue le principal élément de ce programme évalué à plusieurs centaines de millions de dollars. Au cours de la phase 1 maintenant terminée, une porte d'embarquement pour vols opérés en stationnement éloigné a été aménagée à l'extrémité de la jetée existante. La nouvelle porte 62 procure immédiatement de la marge de manœuvre pendant les périodes très achalandées comme celle de la relâche scolaire. La phase 2 ajoutera par la suite six portes d'embarquement pour gros porteurs ainsi qu'une vaste aire commerciale et un salon VIP. Cette seconde phase débutera en 2014 une fois terminé l'agrandissement du tablier ouest afin de permettre aux aéronefs de contourner le chantier. Quelque 57 500 m² de tablier et de stationnement pour aéronefs ont été construits au cours de l'année, laissant ainsi 105 000 m² à réaliser en 2013.

Le réaménagement du hall des départs domestiques et internationaux s'est également poursuivi. Un premier îlot d'enregistrement a été aménagé à l'intérieur de l'espace libéré par la relocalisation du secteur des départs transfrontaliers, et un second est prévu pour l'été 2013. De plus, les points de contrôle



Chantier du second îlot d'enregistrement



La nouvelle porte 62

préembarquement A et B, respectivement pour les vols domestiques et internationaux, sont en voie d'être unifiés dans un souci d'efficacité opérationnelle.

Un autre projet clé en 2012 a consisté en l'agrandissement du centre de dégivrage des aéronefs. Exécutés pendant la période estivale, les travaux visaient à ajouter 32 500 m² de tablier afin de pouvoir y accueillir trois moyens ou deux gros porteurs additionnels. La voie de service desservant le centre a aussi été prolongée pour une meilleure fluidité à la sortie.

Divers autres projets d'amélioration et d'entretien ont été réalisés ou initiés à Montréal-Trudeau au cours de l'année, dont :

- la démolition de trois hangars sur le boulevard Stuart-Graham ;
- la réhabilitation du tablier est et de la baie d'attente 06G ;
- le re-surfaçage de la piste 06G-24D ; et
- la réhabilitation du stationnement étagé.

À Montréal-Mirabel, le programme d'entretien des chaussées (pistes et voies de circulation)

s'est poursuivi, de même que le programme de réhabilitation des installations électriques côté air.

TRAVAUX ROUTIERS

En 2012, ADM a mis la touche finale à son réseau routier en façade de l'aérogare de Montréal-Trudeau. Le réseau principal ayant été livré à la fin de l'année précédente, les travaux ont porté sur le réaménagement du stationnement InterParc et du bassin de taxis, ainsi que sur la création d'une nouvelle aire de stationnement et le parachèvement de voies secondaires. De plus, des aménagements paysagers recréant des paysages familiers du Québec ont été réalisés aux abords des voies de circulation et des parcs de stationnement.

Il ne restera donc qu'à raccorder le tout aux nouvelles bretelles autoroutières de l'échangeur Dorval, lorsque celles-ci auront été complétées par le ministère des Transports du Québec, maître d'œuvre du projet. Il est maintenant prévu que les liens entre l'aéroport et l'autoroute 520 seront livrés en 2013. Quant aux liens avec l'autoroute 20, il faudra attendre 2015 pour la direction Est (centre-ville) et 2019 pour la direction Ouest.



Îlots d'enregistrement



Travaux routiers



Centre de dégivrage

PLANIFICATION

Les efforts en matière de planification ont porté principalement sur la préparation des plans directeurs 20 ans pour chacun de nos deux aéroports. Ces plans, qui doivent être mis à jour tous les 10 ans conformément aux dispositions du bail, identifient les grandes orientations de développement des diverses constituantes aéroportuaires pour la période 2013-2033, et plus particulièrement pour les dix prochaines années. Basés sur divers exercices prévisionnels, études sectorielles et analyses de projets d'investissement spécifiques, ils constituent un guide pour l'amélioration, la modernisation et le développement à long terme des installations de Montréal-Trudeau et de Montréal-Mirabel.

En 2013, les plans directeurs 20 ans feront l'objet de consultations auprès des parties prenantes d'ADM, y compris le Comité consultatif communautaire, avant d'être déposés auprès de Transports Canada.

Par ailleurs, des études fonctionnelles et des plans de phasage ont été réalisés pour différents projets de développement prévus à court et à moyen terme, dont l'agrandissement du secteur des arrivées internationales et le réaménagement des salles de tri des bagages sortants pour les vols internationaux.

NAVETTE FERROVIAIRE

En 2012, Aéroports de Montréal, de concert avec ses partenaires et en collaboration avec la Société de transport de Montréal, a poursuivi les études conceptuelles reliées au système léger sur rail (SLR) pour la desserte en transport collectif de l'ouest de l'île et de l'aéroport Montréal-Trudeau. Un avant-projet préliminaire doit être complété au printemps 2013.

Il existe, dans le monde, un grand nombre d'applications du SLR. Au Canada, Vancouver compte déjà trois lignes en exploitation et une autre en planification et plusieurs autres agglomérations, dont Calgary, Toronto et Ottawa, ont des projets

avancés de desserte par SLR. Ce mode est aussi envisagé pour relier la Rive-Sud de Montréal au centre-ville. De fait, le SLR représente le choix de l'heure pour assurer un service de transport collectif fréquent et rapide en milieu urbain. Le SLR se distingue notamment par son matériel roulant à la fois léger, électrique et autoguidé pouvant circuler sur des voies surélevées, au niveau de la rue, en tranchée ou, encore, en souterrain.

Outre le fait que les services métropolitain et aéroportuaire pourront partager la même infrastructure, le principal avantage du SLR pour la desserte de l'ouest de l'île réside dans la flexibilité qu'il procure au niveau du tracé et de la localisation des stations. Étant aménagé en site propre, il est donc totalement affranchi des contraintes inhérentes aux corridors ferroviaires existants. En offrant une couverture de territoire et un niveau de service optimaux, le SLR de l'ouest de l'île a ainsi le potentiel d'attirer un maximum de passagers.

En parallèle, ADM a participé aux travaux reliés au Plan de mobilité de l'Ouest (PMO) mis sur pied par le gouvernement du Québec. Coprésidé par le ministère des Transports du Québec et l'Agence métropolitaine de transport et composé d'une dizaine d'autres membres, le Bureau des partenaires PMO a pour mission de dégager un consensus sur la solution optimale pour la desserte en transport collectif de l'ouest de l'île et de l'aéroport Montréal-Trudeau qui, conformément à la politique-cadre du Secrétariat du Conseil du Trésor sur les grands projets d'infrastructures, doit faire l'objet d'un Dossier de présentation stratégique (DPS). Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2012 et elles ont permis de s'entendre sur les termes et modes de fonctionnement du Bureau et de ses comités, et de constater le sentiment d'urgence partagé par l'ensemble des parties prenantes. À cet effet, le consensus sur la solution optimale est attendu avant la fin du printemps 2013 alors que le DPS devrait être complété avant la fin de 2013.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES ENGAGEMENTS CLAIRS

De par sa mission, Aéroports de Montréal vise à maintenir une cohabitation harmonieuse avec le milieu, particulièrement quant à la protection de l'environnement.

La politique environnementale de la Société, que l'on peut consulter sur le site admtl.com, identifie les axes d'amélioration suivants :

- accroître l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- appliquer le principe des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation des matières résiduelles) ;
- réduire la consommation d'eau potable ;
- protéger les milieux à valeur écologique élevée sur ses sites et mitiger les impacts des projets sur l'environnement.

En complément, ADM a adopté un engagement en matière de développement durable et un plan d'actions a été élaboré.

Enfin, ADM est engagée à réaliser 17 actions dans le cadre du Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015.

CERTIFICATIONS ET RECONNAISSANCES

Aéroports de Montréal possède depuis 2000 la certification ISO 14001 pour son système intégré de gestion environnementale. Celle-ci a fait l'objet d'un audit de maintien en 2012. Basé sur des procédures et des instructions de travail précises ainsi que sur des programmes d'amélioration continue, le système assure un encadrement rigoureux et cohérent des activités, produits et services susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement.

L'aérogare de Montréal-Trudeau a reçu la certification BOMA BEST attestant la bonne performance énergétique et environnementale de l'immeuble.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

L'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de GES constituent pour ADM une préoccupation majeure. En 2012, un comité regroupant divers services a été créé avec le mandat de proposer des solutions novatrices à cet égard.

Pour ses besoins en chauffage et climatisation, l'aérogare de Montréal-Trudeau dispose depuis 2003 d'une centrale thermique ultra-performante, axée sur la récupération d'énergie et qui utilise l'électricité et le gaz naturel comme sources d'énergie. En 2012, ADM a mis en service une chaudière électrique additionnelle pour utilisation en période hors pointe dans le but de réduire davantage les émissions de GES.

Les bâtiments neufs sont dotés d'une enveloppe performante qui réduit les besoins en chauffage ou en climatisation; de plus, dans certaines parties de l'aérogare, un système ingénieux de stores automatisés permet de maintenir l'éclairage naturel à un niveau optimal. D'autres dispositifs tendent vers le même objectif d'efficacité énergétique, tels que portes tournantes étanches, régulateurs de vitesse sur les escaliers et trottoirs mécaniques, systèmes d'éclairage et de ventilation performants, etc.

Au niveau des bureaux administratifs, ADM a poursuivi l'implantation de détecteurs de présence et de luminosité afin de maximiser l'utilisation de l'éclairage naturel et de réduire la consommation d'électricité. Ce projet bénéficie d'une subvention d'Hydro-Québec dans le cadre du Programme d'initiatives pour les bâtiments – Grandes entreprises.

La Société favorise l'emploi de lampes DEL pour l'éclairage de rues, ce qui génère une économie annuelle de plus de 50 000 kWh par rapport aux lampes traditionnelles tout en améliorant la qualité de l'éclairage. Cette technologie est également standard pour les feux de piste et autres lampes côté air.

ADM a recours de plus en plus à des véhicules écoénergétiques, notamment hybrides. D'autre part, afin d'encourager l'utilisation des véhicules électriques parmi les usagers, des bornes de recharge ont été installées dans le stationnement étagé de Montréal-Trudeau. ADM offre aussi aux accompagnateurs une heure de stationnement gratuite dans les parcs extérieurs afin de réduire la circulation sur le débarcadère et diminuer la marche au ralenti. Enfin, par le biais du programme Écono-Écolo-Pratique, ADM incite ses employés à recourir à des modes de transport durables.

en identifier les impacts potentiels sur l'environnement et proposer des mesures de mitigation. En 2012, aucun projet réalisé n'a été jugé comme étant susceptible de causer des effets environnementaux importants. De plus, ADM maintient un programme d'inspection environnementale des chantiers afin de s'assurer du respect de la réglementation et des exigences environnementales du devis.

ADM exerce un suivi continu de la qualité des eaux pluviales et sanitaires, de même que souterraines, sur ses sites aéroportuaires. Ces



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La Société a poursuivi ses efforts pour améliorer sa performance environnementale et minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement.

À cet effet, tout projet de développement, à Montréal-Trudeau et à Montréal-Mirabel, doit faire l'objet d'une évaluation environnementale pour

programmes d'échantillonnages et d'analyses sont confiés à des firmes externes qui possèdent les accreditations nécessaires.

Plus de 500 analyses sont réalisées annuellement sur des échantillons d'eaux pluviales prélevés aux différents exutoires des aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel.



Par ailleurs, la Ville de Montréal exploite à Montréal-Trudeau une station de mesure de la qualité de l'air, et les données sont disponibles sur le site internet de la Ville.

PROGRAMMES DE RECYCLAGE ET DE RÉDUCTION À LA SOURCE

Adhérant au principe des 3RV (réduction à la source, réutilisation, recyclage et valorisation), ADM a déployé des bacs de récupération multi-matières (papier, carton, plastique, verre et métal) et un comité de coordination a été mis sur pied avec le mandat d'accroître les taux de récupération dans l'aérogare. En 2012, on a en outre procédé au réaménagement des salles d'entreposage des matières résiduelles et à l'installation d'un collecteur de liquides aux points de fouille. De plus, on a entrepris la collecte de matières organiques dans certains restaurants.

Grâce à ces initiatives, Montréal-Trudeau s'est vu décerner l'attestation ICI ON RECYCLE ! Niveau 2 – Mise en œuvre, qui reconnaît les établissements ayant mis en place des mesures 3RV ainsi que des activités d'information et de sensibilisation.

D'autre part, ADM a poursuivi ses efforts pour réduire sa consommation de papier et promouvoir le recours à des papiers plus écologiques. Les mesures mises de l'avant, y compris l'utilisation de formulaires numériques, de dossiers virtuels, de talons de paie électroniques ainsi que d'outils logiciels pour la tenue de réunions sans papier, ont permis d'économiser 35 % de papier par rapport à 2009. Il s'agit d'une réduction de près de huit tonnes.

Un autre programme bien établi vise la récupération des débris de construction, tels que briques, béton, bois, fer et acier, lors de travaux de démolition et de réhabilitation des installations aéroportuaires. Ainsi, un taux de récupération moyen de 92 %

a été atteint lors de la démolition des hangars de la rue Stuart-Graham.

ADM a aussi des politiques concernant l'organisation d'événements écoresponsables et l'acquisition de produits et services écoresponsables.

Enfin, diverses mesures de réduction de la consommation d'eau potable ont été instaurées à Montréal-Trudeau. Entre autres, tous les lavabos dans les toilettes publiques de l'aérogare sont munis d'un aérateur faisant passer le débit de 8,33 L/min à 1,89 L/min. On a également réduit le volume d'eau servant au déglacage des véhicules d'entretien des pistes grâce à l'installation de chauffe-eau à très haute efficacité.

VERDISSEMENT ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS

En marge du réaménagement de son réseau routier côté ville à Montréal-Trudeau, ADM a réalisé un vaste programme de verdissement dans le but d'embellir les abords des voies de circulation et de contribuer à la réduction des îlots de chaleur ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'air. Au total, quelque 418 arbres feuillus, 170 conifères et 95 000 arbustes et plantes diverses ont été plantés au cours de cette opération de verdissement majeure.

ADM a repris ses discussions avec l'arrondissement de Saint-Laurent et la Ville de Montréal relativement à l'aménagement d'un parc-nature à l'extrémité nord du territoire aéroportuaire de Montréal-Trudeau.

Enfin, deux nouveaux projets de plantation ont été réalisés en 2012 dans le cadre de la politique de l'arbre d'ADM. Le premier a eu lieu dans le quartier Hodge-Place Benoit, à Saint-Laurent, tandis que le second a permis d'améliorer le cadre visuel d'une sculpture à l'entrée du parc Terra-Cotta, à Pointe-Claire.

GESTION DU CLIMAT SONORE

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

La gestion du climat sonore autour de l'aéroport Montréal-Trudeau est une responsabilité partagée. Transports Canada est l'organisme réglementaire chargé de veiller au respect de l'application des procédures et des règles d'atténuation du bruit généré par le trafic aérien, et a le pouvoir d'imposer des sanctions aux pilotes et aux transporteurs qui contreviennent à ces règles. En vertu de son bail avec Transports Canada, Aéroports de Montréal a la responsabilité d'élaborer un plan de gestion du climat sonore, de mettre sur pied un comité consultatif et de traiter les plaintes relatives au bruit. Entre autres, la Société exerce, à l'aide d'un système ANOMS, une surveillance de tous les vols opérant à Montréal-Trudeau afin de s'assurer du respect des règles en vigueur. Chaque fois qu'une irrégularité présumée est observée, Aéroports de Montréal en informe Transports Canada qui voit ensuite à prendre les mesures appropriées. En 2012, quelque 22 dossiers ont été soumis à Transports Canada pour enquête.

COMITÉ CONSULTATIF

Le Comité consultatif sur le climat sonore, présidé par ADM, regroupe des représentants de la Ville de Montréal, de l'arrondissement de Saint-Laurent, de la Cité de Dorval, de la Ville de Pointe-Claire, de Nav Canada (l'agence responsable des services de navigation aérienne), des transporteurs aériens, de Transports Canada, du gouvernement du Québec ainsi que des membres de la direction de l'aéroport. S'appuyant sur les travaux d'un comité technique formé de spécialistes, il constitue un forum efficace d'échange d'information, de discussion et de consultation sur toute question relative au climat sonore, y compris l'utilisation effective et projetée du territoire riverain de l'aéroport et notamment les projets de développements résidentiels à proximité. Le Comité consultatif sur le climat sonore a tenu trois réunions régulières en 2012. Par ailleurs, Aéroports de Montréal a poursuivi ses rencontres périodiques avec les représentants des conseils de ville ou d'arrondissement intéressés par les questions de climat sonore, dont Ahuntsic et Ville Mont-Royal.

PLAN DE GESTION DU CLIMAT SONORE

Le plan de gestion du climat sonore de Montréal-Trudeau concerne les heures d'exploitation, les restrictions pour les vols de gros porteurs, les essais moteurs, le système de pistes préférentielles, les procédures de décollage et d'atterrissage, etc. On trouvera plus d'information sur le site admtl.com.

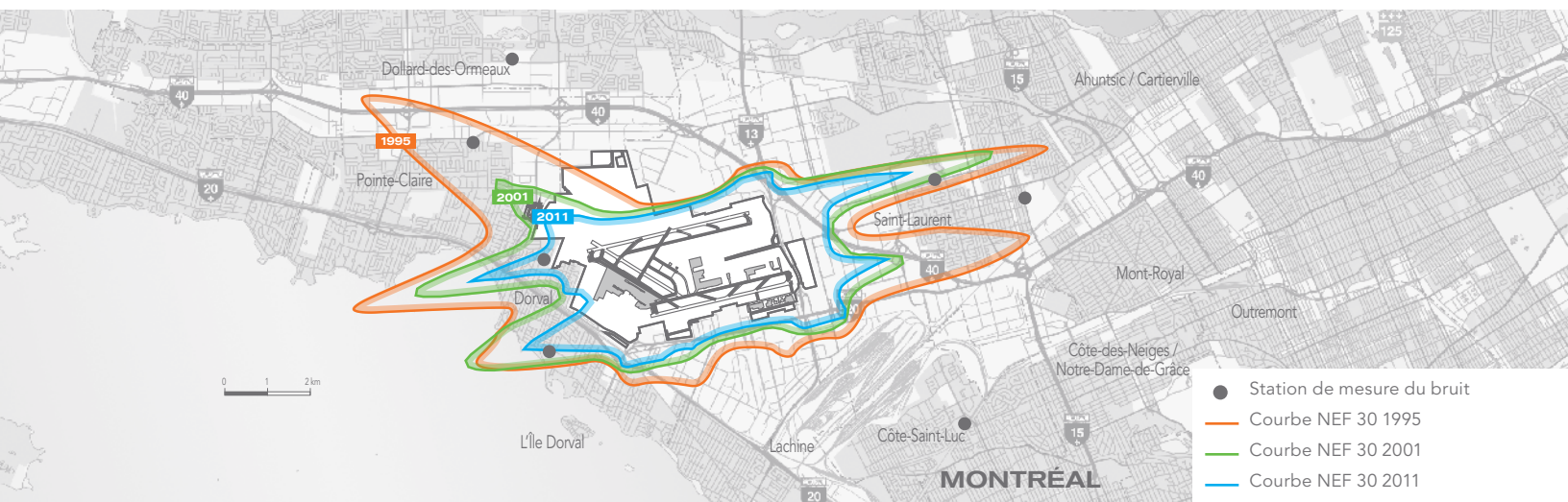
Donnant suite à l'inventaire des meilleures pratiques en matière de gestion du climat sonore réalisé en 2010, la Société a sensibilisé les transporteurs aériens et les opérateurs de l'aviation générale à l'importance de réduire le nombre de vols de nuit, particulièrement entre 1 h et 6 h.

La procédure d'octroi des exemptions a été revue afin d'en resserrer les critères. Il en est résulté une diminution du nombre d'exemptions octroyées pour la saison estivale.

De plus, ADM a entrepris des pourparlers avec Nolinor pour le transfert de ses vols d'aviation générale de Montréal-Trudeau à Montréal-Mirabel. Ces vols étant opérés principalement de nuit avec des appareils à hélices bruyants (Convair), ce transfert permettra d'améliorer le climat sonore à Montréal-Trudeau. Ce transfert est possible car ces vols n'utilisent pas les services de l'aérogare.



Apprenez-en davantage sur le climat sonore à www.admtl.com ou numérisez ce code à matrice avec votre téléphone intelligent.



INFORMATION DES CITOYENS

Afin de mieux informer les citoyens sur les activités pouvant influencer sur le climat sonore autour de l'aéroport, ADM publie une infolettre par courrier électronique et sur le site admtl.com. Des avis sont également publiés dans les journaux de quartier à l'occasion de travaux majeurs entraînant la fermeture d'une piste. En 2012, deux pistes ont été fermées pour des périodes variables en raison de travaux sur les pistes ou les voies de circulation.

De plus, une ligne téléphonique dédiée (514 633-3351) diffuse des messages d'information préenregistrés et permet de parler à un conseiller aux communications avec les citoyens. Ces derniers peuvent aussi communiquer avec nous par courrier électronique (yulclientele@admtl.com) ou encore consulter notre site internet. Celui-ci comporte une foire aux questions sur le climat sonore.

COURBES NEF

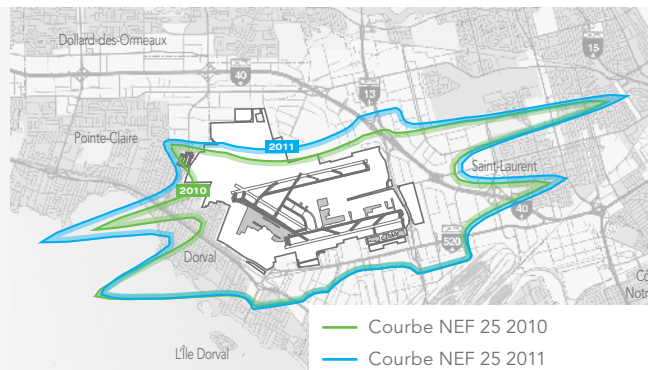
L'évaluation du bruit perçu dans le voisinage de l'aéroport est effectuée en se basant sur la méthodologie du modèle NEF (Noise Exposure

Forecast) développée par Transports Canada. Les résultats des calculs sont présentés sous la forme de courbes.

Comme les restrictions édictées par Transports Canada en matière de planification du territoire ne s'appliquent qu'à partir de la NEF 30, ADM utilise désormais celle-ci pour rendre compte de l'évolution du climat sonore à Montréal-Trudeau et pour servir de guide aux fins de la planification urbaine autour de l'aéroport.

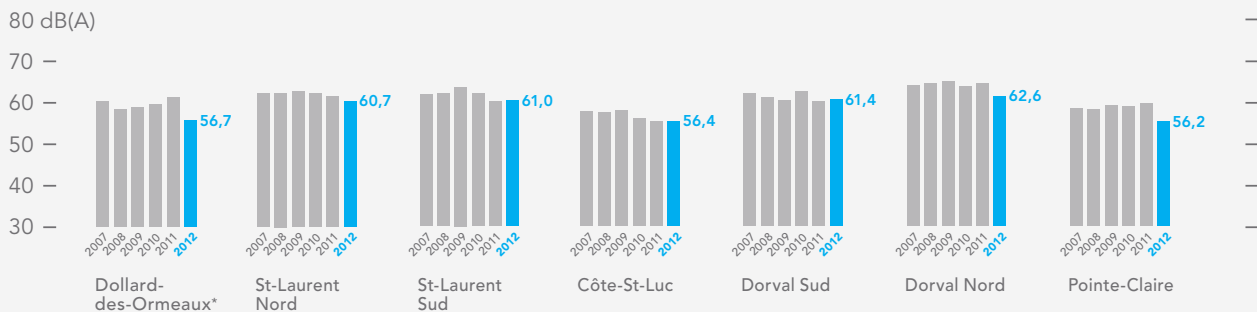
Les dernières courbes NEF 30 indiquent que la superficie de l'empreinte sonore de Montréal-Trudeau atteignait 18,6 km² en 2011, ce qui représente une diminution de 56 % par rapport aux 42,2 km² enregistrés en 1995, l'année de référence. Le nombre de personnes résidant sous l'empreinte sonore a été diminué de 91 % depuis 1995, passant de 39 421 à 3 626 personnes. Cette amélioration du climat sonore découle principalement de la modernisation de la flotte, notamment du retrait des jets les plus bruyants (chapitre 2) en 2002, ainsi que des mesures d'atténuation du bruit implantées par ADM.

À des fins de comparaison, ADM publie également cette année la NEF 25 pour 2010 et 2011. La superficie de la NEF 25 en 2011 est de 35,7 km² comparativement à 30,5 km² en 2010. Cette augmentation de la superficie, principalement au dessus du lac Saint-Louis, est notamment attribuable aux travaux qui ont entraîné la fermeture de la piste 06D-24G pendant trois mois, d'août à octobre 2011, augmentant le trafic sur la piste 06G-24D.



NIVEAU DE BRUIT ANNUEL MOYEN ENREGISTRÉ AUX STATIONS DE MESURE DE BRUIT (EN dB(A))

Le Leq total englobe toutes les sources de bruit mesurées par la station de bruit et pas seulement le bruit des avions

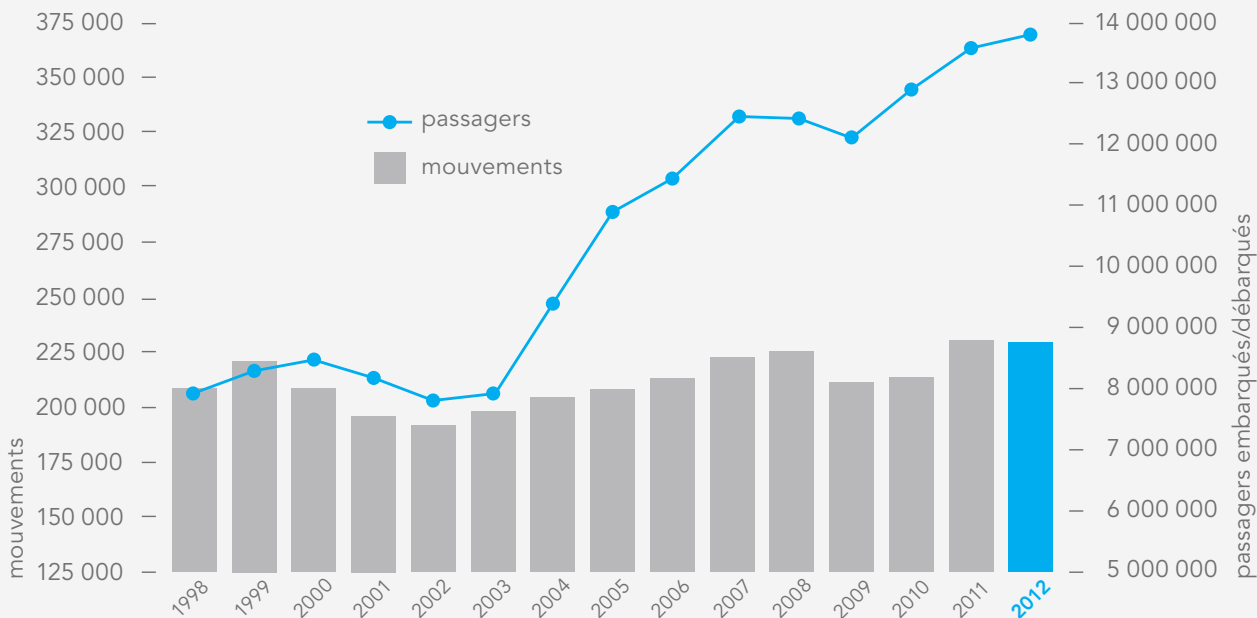


Note*

Données du 1^{er} mai au 31 décembre 2012 en raison de travaux de construction sur le toit de l'édifice où est installé le micro de janvier à avril.

L'indicateur de bruit appelé Leq total, exprimé en décibels dB(A), est basé sur les données de bruit réelles recueillies à l'aide des capteurs sonores installés dans les quartiers avoisinants. Il reflète le cumul des bruits évolutifs pendant une période donnée. Il caractérise bien la quantité de bruit reçue au cours de l'année.

ÉVOLUTION DU TRAFIC AÉRIEN SUR 15 ANS



Note

À partir de 2007, les statistiques passagers comprennent les passagers payants et non payants compte tenu de la nouvelle méthode de compilation des données.

Le trafic aérien est caractérisé principalement par le nombre de mouvements (atterrissages et décollages) par année, par leur répartition au cours de la journée ainsi que par le type d'appareils utilisés. Malgré une croissance considérable du nombre de passagers à l'aéroport Montréal-Trudeau entre 1998 et 2012, le nombre de mouvements d'aéronefs est

demeuré plutôt stable au cours de cette même période. Cette situation s'explique essentiellement par l'augmentation de la part relative du trafic international, qui utilise des avions transportant un plus grand nombre de passagers par mouvement, ainsi que par des taux de remplissage plus élevés.

RESSOURCES HUMAINES ET IMPLICATION SOCIALE

EMPLOYEUR DE CHOIX

Aéroports de Montréal s'est donné comme objectif corporatif de devenir un employeur de choix, en se démarquant par des pratiques de gestion novatrices en matière d'attraction, de rétention et de mobilisation des ressources humaines et, surtout, en étant reconnu comme tel par ses employés. Une consultation auprès des employés et des membres de la direction a permis de définir une vision commune de ce qu'est un employeur de choix :

ADM aspire à être un employeur ouvert sur le monde, qui mise sur les talents de ses employés, favorise leur autonomie et reconnaît leur contribution tout en communiquant de manière authentique.

Un comité de pilotage formé d'employés issus de divers secteurs de l'entreprise et de divers niveaux hiérarchiques a été mis sur pied afin d'assurer l'avancement du projet et de contribuer à l'identification des priorités et à l'élaboration des plans d'actions.

Suite au premier sondage réalisé en 2011, un plan d'actions de renforcement et d'amélioration a été déployé en 2012 au soutien des priorités identifiées : la reconnaissance, la gestion de la performance, le développement de talents, les perspectives de carrière et la gestion intermédiaire.

Au nombre des initiatives liées à la démarche Destination Réussite, citons le développement d'outils de reconnaissance, la revue des processus de gestion de la performance, l'instauration d'un nouveau processus pour l'accueil/intégration des nouveaux employés, et enfin le lancement des petits déjeuners du président.

PROGRAMMES ET POLITIQUES

En 2012, la nouvelle vice-présidence Ressources humaines a revu son plan stratégique pour les prochaines années. Ce plan mise sur une approche de partenaire d'affaire avec les différentes unités administratives. Outre la poursuite de la démarche Destination Réussite et l'amélioration continue des programmes et politiques en place, la vice-présidence souhaite intégrer progressivement le concept de gestion des talents à ses systèmes et pratiques et actualiser le positionnement d'ADM en matière de rémunération globale.



Une réalisation importante a d'ailleurs consisté dans l'élaboration de plans de relève pour les postes de cadres supérieurs. Cette démarche, qui vise à assurer la pérennité de l'entreprise en identifiant les gestionnaires à haut potentiel et en favorisant le développement des talents à l'interne, a conduit à la préparation de plans de développement individuels pour un grand nombre de directeurs et de directeurs adjoints.

Le programme de développement des compétences en leadership LeadAIR s'est également poursuivi en 2012. Le programme étalé sur deux ans, qui s'adresse à quelque 150 gestionnaires, prendra fin en 2013.

ADM offre une rémunération et des avantages sociaux compétitifs, ainsi qu'un régime d'intéressement à l'intention des employés non syndiqués. Au nombre des autres programmes et politiques en vigueur, citons la politique d'équité en matière d'emploi, la politique de prévention du harcèlement, le programme de formation et de développement professionnel, le programme d'aide aux employés, ainsi que le programme de reconnaissance et de prix d'excellence. De plus, de nombreux outils d'information interne – journal d'entreprise, bulletins, intranet – sont à la disposition des employés.

Depuis quelques années, les enfants et petits-enfants des employés d'ADM bénéficient d'un programme de bourses d'études. Trois bourses d'une valeur de 3 000 \$ chacune pour des études de niveau universitaire et une bourse d'une valeur de 1 000 \$ pour des études de niveau collégial technique sont accordées annuellement dans le cadre du programme de bourses d'études Pierre-Martin.

DOTATION

Au total, 135 postes ont été pourvus en 2012, dont 45 postes de cols bleus, 43 de cols blancs et 35 d'employés non assujettis. Le programme de proposition de candidatures a généré 174 candidatures, dont 23 ont été retenues, ce qui représente 13 % des embauches totales. À la fin de l'année, l'effectif comptait 609 employés réguliers répartis comme suit : 8 cadres supérieurs, 175 non assujettis, 175 cols bleus, 168 cols blancs, 44 pompiers et 39 gestionnaires de premier niveau.

PRINCIPAUX INDICATEURS LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

Indicateurs	2012	2011
Employés réguliers	609	596
Formation (heures)	19 314	24 152
Postes comblés	135	154
Départs à la retraite	19	21
Taux de roulement ¹	6,29	9,03
Taux d'absentéisme	6,75	5,73
Taux de fréquence ²	2,9	5,3
Taux de gravité ³	105,0	50,6

Notes

1. Pourcentage de l'effectif qui quitte l'entreprise au cours d'une année
2. Nombre de réclamations soumises à la CSST par 200 000 heures travaillées
3. Nombre de jours perdus par 200 000 heures travaillées

RELATIONS DE TRAVAIL

La convention collective de l'unité des cols bleus venant à échéance le 31 mars 2013, les parties ont innové en tenant une rencontre préparatoire qui a permis de constater la qualité des relations de travail en 2012. Des séances de négociation en vue du renouvellement de la convention collective de l'unité des gestionnaires de premier niveau ont aussi eu lieu, sans toutefois résulter en une entente.

Suite au renouvellement de la convention collective de l'unité des cols blancs en janvier 2012, une évaluation des fonctions a été effectuée comme convenu et une nouvelle classification des postes a été adoptée à la satisfaction des deux parties.

De façon générale, ADM cherche à moderniser et à optimiser les façons de faire en matière de relations de travail, tout en maintenant les pratiques actuelles qui ont permis d'instaurer l'harmonie avec les quatre unités syndicales.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

En 2012, ADM a lancé le programme Ma santé, je m'en occupe! qui vise à promouvoir la santé globale. Des conférences animées par une firme spécialisée et portant sur les habitudes de vie ont été présentées aux employés. Ces derniers ont aussi été invités à remplir un questionnaire afin d'obtenir un bilan de santé assorti de recommandations. Des ateliers seront proposés en 2013.



Mérite environnemental



Esprit d'équipe



Expérience client

PRIX D'EXCELLENCE

Les Prix d'excellence d'ADM, créés il y a 10 ans, reconnaissent les individus ou équipes qui se sont particulièrement illustrés au cours de la dernière année écoulée. Les lauréats sont choisis parmi les propositions soumises par les employés eux-mêmes. Voici les récipiendaires des Prix d'excellence 2012.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Denis Boucher, Marie-Claude Desgagnés, Yves Guérin, Éric Lalonde, Yves Pépin, Denis Piché

Pour avoir répondu pendant plus de deux mois aux nombreuses exigences du tournage du film *Warm Bodies* à Montréal-Mirabel, et ce, sans nuire aux opérations ni abîmer les installations.

2^e prix

Martin Blais, Michel Brault, Jean-Marc Debon, Nadia de Champlain, Paul-André Langlais

Pour la mise en vigueur des nouvelles mesures en matière de sûreté (réglementation du RCSA 2012) visant à répondre à nos obligations réglementaires, qui a mené à la création d'un Programme de sûreté propre à ADM et unique au Canada.

Mention

Patrick Gendreau, Line Lanthier, Danielle Lapierre, Martine Lapointe, Jean-Pierre Lecot, Christine Meloche

Pour la simulation, à l'aéroquai de Montréal-Trudeau, de situations de tireur actif et d'endiguement, impliquant plusieurs partenaires internes et externes dans le cadre d'une formation commune à la Sûreté aéroportuaire et au SPVM.

ENGAGEMENT ET MOBILISATION

Diane Gosselin, Josée Piédalue

Pour avoir monté le *flash mob* « Coup de cœur pour nos passagers » visant à souligner notre 20^e anniversaire, et avoir mobilisé une soixantaine d'employés d'ADM et de ses partenaires pendant les deux mois de préparation.

2^e prix

François Berthiaume, Karl Brochu, Luce Bureau, Michel Desjardins, Dan Claudiu Fratean, Diane Gosselin, Pierre Goupil, Lyne Michaud, Louise Ouellet, Mathieu Sallier

Pour la conception et la diffusion du cours « Administration et gestion aéroportuaire » de l'UQAC afin d'offrir aux étudiants une expertise de pointe et maximiser l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Mention

Sylvain Coron, Marie-Claude Desgagnés, Sylvain Fauteux, Robert Masse, Roger Warren

Pour avoir vu à tous les aspects de l'organisation de la course « Courir à notre santé » tenue à Montréal-Mirabel au profit de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, et qui a attiré plus de 1000 personnes.

INNOVATION ET CRÉATIVITÉ

Robert Arcand, Michel Bégin, Jean-Marie Bélanger, Benoît Bibeau, Gaétan Brousseau, Omar Djadir, Daniel Lacroix, Jean-Pierre Larochelle, Éric Legault, Alexander Léonard, Michel Proulx

Pour la modification du système de freinage des roulettes de charrie à neige qui s'est traduite par des gains d'efficacité, une fiabilité grandement améliorée et des économies substantielles.

2^e prix

Yvon Labelle, François Villeneuve

Pour l'installation d'un survoltteur pour protéger contre la foudre les contrôles et relais des feux des voies de circulation, diminuer les frais de remplacement de matériaux coûteux et rendre les voies de circulation plus sécuritaires le soir.

EXPÉRIENCE CLIENT

Deux gagnants ex aequo :

Sylvain Lainesse, Éric Lalonde, Renée Lebel, Anne Marcotte, Éric Montplaisir, Étienne Therrien

Pour l'implantation du système de bornes interactives ABC, une technologie permettant aux voyageurs d'effectuer eux-mêmes une partie du processus de déclaration, diminuant ainsi le temps d'attente aux arrivées internationales.

et

Yves Bénard, Daniel Blanchette, Carole Chèvrefils, Sylvain Lainesse, Pierre Martineau, Michel Vermette

Pour la mise en place d'un processus de traitement des passagers en période de grande affluence au transfrontalier, dont la priorité est établie en fonction des plages horaires.

MÉRITE ENVIRONNEMENTAL

Deux gagnants ex aequo :

Michel Benoit, Robert Masse

Pour avoir trouvé et utilisé une technologie moins polluante, moins toxique et plus durable pour le marquage routier permanent à Montréal-Mirabel.

et

Julie Boissonneau, Nirmal Canniah, Yannick Cartier, Annie Girard, Harold Keegan, Karine La Salle

Pour le projet pilote de collecte des matières organiques au restaurant Casey's, qui a permis d'en envoyer plus de deux tonnes par mois dans un centre de compostage.



Exposition interactive de l'Office national du film du Canada



Exposition Montréal en couleurs

IMPLICATION SOCIALE

Aéroports de Montréal s'efforce d'être un bon citoyen corporatif et s'implique de diverses façons dans sa communauté, notamment à titre de partenaire de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, de Montréal International et de Tourisme Montréal.

Le parc d'observation Jacques-de-Lesseps, aménagé à proximité de la piste 06D/24G, a été inauguré officiellement en mai en présence d'employés d'Aéroports de Montréal, de représentants des Veilleurs aéroportuaires, ainsi que de Bell, fier partenaire du parc. Nommé en mémoire du premier pilote à avoir survolé Montréal, en 1910, l'espace comprend des estrades à l'intention des passionnés d'aviation, lesquels ont d'ailleurs été nombreux à en profiter tout au long de la belle saison.

La Société a maintenu son appui à Kéroul (collecte de monnaie étrangère à l'aéroport), en plus de contribuer à la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne, entre autres.

La Sûreté aéroportuaire a poursuivi son implication à titre d'unité de transport pour l'Association canadienne des dons d'organes. Depuis 2005, la Sûreté a réalisé plus de 500 transports d'organes ou d'équipes médicales entre l'aéroport et un centre hospitalier de Montréal.

Comme chaque année, ADM a participé à la campagne de financement de Centraide. En 2012, les dons des employés ajoutés au produit d'activités diverses et à la contribution de la Société ont totalisé 193 000 \$, ce qui constitue un nouveau sommet.

Les employés d'ADM ont aussi pris part à divers projets communautaires. Une équipe a notamment donné de son temps pour un projet de plantation organisé par Les Jardins éco-culturels de Saint-Laurent, dans le quartier Hodge-Place Benoît, tandis que des groupes de cadres ont effectué du bénévolat à Moisson Montréal et à la Mission Old Brewery.

ARTS ET CULTURE

En 2012, le programme culturel d'Aéroports de Montréal, connu sous le nom d'Aérogalerie, a continué d'offrir aux passagers et visiteurs de Montréal-Trudeau une variété d'expositions à saveur typiquement montréalaise.

Entre autres, Montréal en couleurs, la nouvelle exposition de la photographe Caroline Bergeron, met en valeur des détails d'éléments architecturaux, de sculptures, de vitraux disséminés partout dans la ville. Cette exposition de photographies d'œuvres d'art prend tout son éclat sur les colonnes lumineuses au milieu de la zone commerciale de la « rue Montréal » et se prolonge dans la zone publique des arrivées internationales.

Tout en poursuivant sa fructueuse collaboration avec l'Office national du film du Canada, ADM en a amorcé une nouvelle avec le Quartier des spectacles en présentant une exposition de photographies de l'artiste Marie-Reine Mattera. À l'affiche dans le couloir des correspondances entre la jetée domestique et la jetée transfrontalière, cette série de 10 panneaux muraux fait la promotion du Quartier des spectacles, reconnu comme destination culturelle de calibre international.

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

et des résultats consolidés d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

SOMMAIRE FINANCIER

(en millions de dollars)	2012	2011	Variation %
Produits	435,5 \$	427,0 \$	2,0
Charges d'exploitation (excluant PRIM)	161,7	161,5	0,1
Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (PRIM)	40,3	40,3	—
Loyer à Transports Canada	44,2	43,4	1,8
Amortissement	97,9	87,0	12,5
Charges financières	85,7	89,5	(4,2)
Gain sur les autres actifs financiers	—	(0,1)	(100,0)
Total des charges (avant impôts)	429,8	421,6	1,9
Impôts recouvrés	(2,4)	—	100,0
Excédent des produits par rapport aux charges	8,1	5,4	50,0
BAIIA (excluant le gain sur les autres actifs financiers)	190,7 \$	184,0 \$	3,6 %

Les états financiers consolidés de la Société sont dressés conformément aux normes internationales d'information financière « IFRS ». La Société présente le BAIIA, qui est une mesure financière n'ayant pas de sens prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse le comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres sociétés. Le BAIIA a pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devrait pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS. Le BAIIA est utilisé par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue. Le BAIIA est défini par la Société comme étant l'excédent des produits par rapport aux charges avant charges financières, impôts, amortissement et gain sur les autres actifs financiers.

Le tableau suivant présente le rapprochement du BAIIA, mesure financière non conforme aux IFRS, avec l'excédent des produits par rapport aux charges mesurées selon les IFRS :

(en millions de dollars)	2012	2011
Excédent des produits par rapport aux charges	8,1 \$	5,4 \$
Charges financières	85,7	89,5
Frais financiers inclus dans les charges d'exploitation	1,4	2,2
Amortissement	97,9	87,0
Gain sur les autres actifs financiers	—	(0,1)
Impôts recouvrés	(2,4)	—
BAIIA	190,7 \$	184,0 \$

Aperçu général

Aéroports de Montréal (« ADM ») est responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement des aéroports internationaux Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel en vertu d'un bail d'une durée de 60 ans conclu avec Transports Canada en 1992 et qui a été prolongé pour une période additionnelle de 20 ans au cours de l'année 2012. Société à but non lucratif et sans capital-actions, ADM ne verse aucun dividende. Payant un loyer à Transports Canada (44,2 M\$ en 2012) basé sur les revenus de la Société, ADM assure elle-même le financement de ses programmes d'immobilisations. Comme plusieurs entreprises, ADM considère le BAIIA comme le meilleur indicateur de sa performance financière.

FAITS SAILLANTS

Investissements

Les investissements totaux de la Société ont atteint 194,7 M\$ en 2012 contre 113,7 M\$ pour l'exercice 2011.

Les travaux ont porté principalement sur l'agrandissement de la jetée internationale (phase 1) et du tablier ouest, sur le réaménagement du hall public des départs domestiques et internationaux ainsi que sur le parachèvement du réseau routier en façade de l'aérogare.

Au cours de 2012, les investissements dans les aéroports ont été financés par les flux de trésorerie provenant des activités aéroportuaires, y compris les frais d'améliorations aéroportuaires (« FAA »), et par la dette à long terme.

BAIIA

Le BAIIA s'est établi à 190,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, une performance supérieure de 6,7 M\$ ou 3,6 % par rapport à 2011.

PRODUITS

(en millions de dollars)	2012	2011	Variation %
Activités aéronautiques	159,1 \$	152,0 \$	4,7
Frais d'améliorations aéroportuaires (« FAA »)	142,0	141,9	0,1
Activités commerciales	102,5	101,9	0,6
Bien-fonds	29,3	28,9	1,4
Autres	2,6	2,3	13,0
Total	435,5 \$	427,0 \$	2,0 %

Les produits se sont élevés à 435,5 M\$ en 2012, soit une augmentation de 8,5 M\$ ou 2,0 % par rapport à 2011. Cette hausse est attribuable aux hausses des frais aéronautiques et à la faible augmentation du trafic passagers.

Activités aéronautiques

Les produits tirés des activités aéronautiques se sont élevés à 159,1 M\$ en 2012, une hausse de 7,1 M\$ ou 4,7 % par rapport à 2011. Ces revenus se composent principalement des droits d'atterrissage et des redevances générales d'aérogare perçus des sociétés aériennes et représentent 36,5 % (35,6 % en 2011) de l'ensemble des revenus d'ADM. Cette hausse est attribuable, d'une part, aux augmentations tarifaires des redevances générales d'aérogare et des droits d'atterrissage de 4,5 % et 2,5 % respectivement, et, d'autre part, au faible accroissement du trafic passagers.

Frais d'améliorations aéroportuaires (« FAA »)

Les produits générés par les FAA ont totalisé 142,0 M\$ en 2012, demeurant relativement stables par rapport à l'an dernier. Ces revenus, qui représentent 32,6 % (33,2 % en 2011) de l'ensemble des revenus d'ADM, sont entièrement affectés au financement des améliorations aéroportuaires, incluant le paiement des intérêts sur la dette à long terme. Des FAA de 25 \$ sont payés par tous les passagers au départ de Montréal-Trudeau. La dernière hausse des FAA date de mai 2010.

Activités commerciales

Les produits liés aux activités commerciales se sont élevés à 102,5 M\$ en 2012, en hausse de 0,6 M\$ ou 0,6 % par rapport à 2011. Ces revenus se composent principalement des loyers et redevances provenant des concessions, ainsi que des revenus des stationnements publics et de la location de divers espaces; ceux-ci totalisent 23,6 % (23,9 % en 2011) de l'ensemble des revenus d'ADM. L'augmentation de ces produits en 2012 est attribuable à l'accroissement des revenus de permis d'exploitation, des revenus de location de voitures ainsi que des revenus de location d'espaces. Ces écarts favorables ont cependant été compensés, en partie, par la diminution des redevances perçues de certains concessionnaires.

Bien-fonds

Les produits tirés des bien-fonds se sont élevés à 29,3 M\$ en 2012, en progression de 0,4 M\$ ou 1,4 % par rapport à l'exercice financier de 2011, et représentent 6,7 % (6,8 % en 2011) de l'ensemble des revenus d'ADM. La croissance de ces produits provenant de la location de terrains reflète la signature de nouvelles ententes de location, le renouvellement d'ententes aux taux du marché ainsi que l'impact d'une année complète pour des baux signés au cours de 2011. Cette augmentation est compensée, en partie, par la réduction des revenus liés à la démolition de certains bâtiments pour permettre l'expansion de la jetée internationale entreprise en 2012.

CHARGES D'EXPLOITATION

(en millions de dollars)	2012	2011	Variation %
Salaires et charges sociales	65,0 \$	56,6 \$	14,8
Autres charges d'exploitation (excluant les PRIM)	96,7	104,9	(7,8)
Paiements versés en remplacement d'impôts aux municipalités (PRIM)	40,3	40,3	—
Loyer à Transports Canada	44,2	43,4	1,8
Total	246,2 \$	245,2 \$	0,4 %

Les charges d'exploitation se sont élevées à 246,2 M\$ en 2012, soit une augmentation de 1,0 M\$ ou 0,4 % par rapport à 2011.

Salaires et charges sociales

Les salaires et charges sociales sont passés de 56,6 M\$ en 2011 à 65,0 M\$ en 2012, soit une augmentation de 8,4 M\$ ou 14,8 %. Cette hausse est notamment attribuable à la charge de retraite, à l'augmentation statutaire des salaires et des avantages sociaux y afférents, ainsi qu'à une légère croissance de l'effectif.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation ont atteint 96,7 M\$ en 2012, soit une baisse de 8,2 M\$ ou 7,8 % par rapport à l'exercice financier de 2011. Cette diminution s'explique par un effort de réduction des dépenses déployé par l'ensemble des gestionnaires, qui s'est traduit par la diminution des honoraires professionnels et par l'optimisation des dépenses opérationnelles.

Amortissement

L'amortissement s'est élevé à 97,9 M\$ en 2012, ce qui représente une hausse de 10,9 M\$ ou 12,5 % par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse résulte principalement de la mise en service de projets complétés au cours de 2011 et 2012.

Charges financières

Les charges financières sont présentées nettes des produits financiers. Ces dernières se sont élevées à 85,7 M\$ pour l'exercice en revue, en diminution de 3,8 M\$ ou 4,2 % par rapport à l'exercice 2011. Cette variation est attribuable à la diminution des frais d'intérêts suite au remboursement en avril 2012 des obligations de Série A de 150 M\$ portant intérêt à 6,35 % contrebalancé, en partie, par l'émission en septembre 2012 d'obligations de Série K de 250 M\$ portant intérêt à 3,92 %.

Excédent des produits par rapport aux charges

L'exercice terminé le 31 décembre 2012 s'est soldé par un excédent des produits par rapport aux charges de 8,1 M\$ comparativement à 5,4 M\$ pour l'exercice 2011. Les transferts aux gouvernements en 2012, qui comprennent le loyer à Transports Canada et les taxes municipales, ont atteint 84,5 M\$, ce qui représente près de 20 % des revenus totaux.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES POUR 2013

Étant sa principale source de revenus, ADM prévoit qu'en 2013 le trafic passagers augmentera d'environ 1,4 % par rapport à 2012, et ce, principalement en raison de la croissance du trafic du secteur transfrontalier, conséquence de l'arrivée de nouveaux vols vers New York et Washington au deuxième semestre de 2012. La demande pour les vols vers l'Europe et les destinations soleil restera forte malgré le ralentissement constaté en 2012.

Par ailleurs, les investissements prévus dans les infrastructures aéroportuaires sont estimés à 200 M\$, notamment pour l'expansion de la jetée internationale et le réaménagement du secteur des départs internationaux et domestiques et du secteur des arrivées internationales. La Société possède suffisamment de sources de liquidités pour respecter ses obligations financières et procéder aux investissements requis. Au 31 décembre 2012, ADM possédait près de 257 M\$ d'encaisse et de placements à court terme.

De plus, la Société prévoit un BAIIA de l'ordre de 184 M\$ pour 2013, soit 41,5 % des revenus prévus. Les transferts aux gouvernements en 2013 totaliseront près de 20 % des revenus de la Société.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE («IFRS»)

Plusieurs normes importantes sont en révision et l'International Accounting Standards Board («IASB») continue de proposer des changements aux IFRS. La note 1(v) afférente aux états financiers décrit les normes, amendements et interprétations qui n'étaient pas encore en vigueur au 31 décembre 2012, mais applicables à partir du 1^{er} janvier 2013. Selon la direction, le changement le plus important devant affecter les états financiers au 31 décembre 2013 est l'application de la nouvelle norme IAS 19, «Avantages du personnel», portant notamment sur les régimes de retraite. La note 1(v) afférente aux états financiers décrit également l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers consolidés de la Société pour 2012, une fois adoptée en 2013.



États financiers consolidés au 31 décembre 2012
publiés sous pli séparé et disponibles sur demande
ou sur le site admtl.com ou en numérisant ce code
à matrice avec votre téléphone intelligent.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Réal Raymond¹
Président du Conseil
Administrateur
de sociétés



Robert Bibeau
Administrateur
Président,
Schokbeton
Québec Inc.



Robert Bouchard^{2,3}
Administrateur
Président du Comité
de gouverne des
régimes de retraite
Administrateur
de sociétés



Jean-Jacques Bourgeault^{2,3}
Administrateur
Administrateur
de sociétés
Coach associé,
Groupe Pauzé



James C. Cherry
Administrateur
Président-directeur
général,
Aéroports de Montréal



Maud Cohen⁴
Administrateur
Administrateur
de sociétés



Jean-Pierre Desrosiers^{2,3}
Administrateur
Associé/Conseiller
stratégique,
Fasken Martineau
DuMoulin



Yves Filion²
Administrateur
Président,
Consultation
Yves Filion Inc.



Isabelle Hudon¹
Administrateur
Présidente,
Financière Sun Life
Québec



Danielle Laberge
Administrateur
Professeure titulaire,
Université du Québec
à Montréal



Normand Legault
Administrateur
Administrateur
de sociétés



Mario Messier¹
Administrateur
Coprésident,
Thibault, Messier,
Savard et Associés Inc.



Pierre Pilote¹
Administrateur
Président du Comité de
régie d'entreprise et des
ressources humaines
Associé, Gowling
Lafleur Henderson



Danielle Poudrette
Administrateur
Administrateur
de sociétés



Raymond Reid²
Administrateur
Président du Comité
d'audit et
d'immobilisations
Administrateur
de sociétés

¹ Membre du Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines

² Membre du Comité d'audit et d'immobilisations

³ Membre du Comité de gouverne des régimes de retraite

⁴ Nomination de M^{me} Maud Cohen en novembre 2012

GOUVERNANCE

PRATIQUES EN MATIÈRE DE RÉGIE D'ENTREPRISE

Bien que non assujettie aux règles de gouvernance qui régissent les compagnies publiques, Aéroports de Montréal adhère aux pratiques de divulgation et de gouvernance imposées à ces dernières en les adaptant à son statut de société sans capital-actions. Pour plus de détails, consulter www.admtl.com.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration assume la responsabilité de la gérance de la Société. Il exerce toute l'autorité et tous les pouvoirs, pose tous les actes et fait tout ce que la Société est autorisée à exercer ou à faire en vertu de la loi, de ses lettres patentes ou de ses lettres patentes supplémentaires, à moins que la loi, les lettres patentes, les lettres patentes supplémentaires ou les règlements n'exigent que ceux-ci ne soient exercés que par l'assemblée générale des membres de la Société. Le Conseil d'administration assume la responsabilité de la régie d'entreprise et de la reddition de comptes aux instances auxquelles la Société doit faire rapport.

Le Conseil se compose d'un maximum de quinze (15) administrateurs, dont treize (13) sont désignés par le Conseil et deux (2) par le Gouvernement du Canada. Quatre (4) organismes de mise en candidature sont appelés à soumettre, sur demande de la Société, le nom de trois (3) candidats dont le profil correspond aux compétences recherchées par le Conseil, et ce, pour chaque poste qui doit être comblé. Ces organismes de mise en candidature, identifiés dans les lettres patentes de la Société, sont le Gouvernement du Québec (1 poste), la Communauté métropolitaine de Montréal (5 postes), la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (3 postes) et les transporteurs principaux faisant affaire à l'aéroport Montréal-Trudeau (2 postes). Le président-directeur général est administrateur de la Société et le Conseil peut nommer un quinzième administrateur. Le mandat des administrateurs est d'une durée maximale de trois (3) ans et est renouvelable en autant que la durée totale des mandats qui auront été confiés à un administrateur donné ne dépasse pas neuf (9) ans ou, par dérogation à ce qui précède, n'excède pas douze (12) ans.

Le Conseil d'administration s'est réuni à 10 occasions en 2012 et les aspects les plus importants du plan stratégique de la Société ont été traités par ses membres. Par ailleurs, le Conseil a procédé au renouvellement du mandat de trois (3) administrateurs qui venait à échéance en cours d'exercice, ainsi qu'à la nomination d'un (1) nouvel administrateur.

Les dossiers des investissements requis par la croissance du trafic passagers et ceux des accès routiers et ferroviaires à l'aéroport Montréal-Trudeau demeurent des enjeux importants et continuent de faire l'objet d'une attention particulière.

LE COMITÉ D'AUDIT ET D'IMMOBILISATIONS

Formé exclusivement d'administrateurs externes, le Comité d'audit et d'immobilisations apporte son concours au Conseil dans plusieurs domaines importants pour la Société, notamment : les risques d'entreprise ; les affaires financières, dont les budgets, les contrôles financiers, la vérification et les rapports trimestriels ; les programmes d'immobilisations et l'environnement. Outre ses responsabilités quant aux états financiers et à la vérification externe, le Comité d'audit et d'immobilisations s'assure de la conformité de l'exécution de tous les programmes en regard des budgets et des échéanciers, ainsi que du respect des politiques et des procédures de l'entreprise applicables dans le cadre de l'exécution de ces programmes, notamment celles qui régissent l'acquisition de biens et de services.

Au cours de l'année 2012, le Comité a supervisé le programme d'investissements requis par la croissance du trafic passagers, l'évolution du dossier des accès routiers et ferroviaires, procédé à un exercice de vérification interne et approuvé la politique de placements du régime de retraite. Le Comité a également suivi de près l'évolution des résultats financiers de la Société tout au long de l'exercice et a analysé et revu le budget d'immobilisations et le budget d'exploitation pour 2013 de manière spécifique et détaillée.

LE COMITÉ DE RÉGIE D'ENTREPRISE ET DES RESSOURCES HUMAINES

Formé exclusivement d'administrateurs externes, le Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines apporte son appui au Conseil notamment sur les questions relatives à la stratégie de l'entreprise, à son organisation et à sa structure. Il recommande au Conseil d'administration la politique de rémunération des employés ainsi que la rémunération, les objectifs et l'attribution des bonis du président-directeur général ; il détermine la rémunération, les objectifs et les bonis des relevants du président-directeur général et fait rapport au Conseil d'administration. Le Comité examine également le mode de fonctionnement du Conseil et de ses comités, les relations entre le Conseil et la direction ainsi que les relations entre l'entreprise, la communauté et les autorités politiques. Il fait rapport au Conseil régulièrement sur l'exécution de ce programme de travail ainsi que sur toute question relative à son mandat.

Dans le cadre de ses travaux en 2012, le Comité de régie d'entreprise a recommandé le renouvellement des mandats de trois (3) administrateurs, mandats qui venaient à échéance en cours d'exercice, ainsi que la nomination de un (1) nouvel administrateur. Le Comité de régie s'est également assuré, comme il le fait systématiquement, de l'application des règles d'éthique régissant la Société. Il a veillé à l'évaluation du rendement des cadres supérieurs de la Société et participé à l'établissement des objectifs corporatifs en matière de service à la clientèle.

LE COMITÉ DE GOUVERNE DES RÉGIMES DE RETRAITE

Formé exclusivement d'administrateurs et d'un expert externes, le Comité de gouverne des régimes de retraite appuie le Conseil d'administration d'Aéroports de Montréal dans l'exercice de son rôle de fiduciaire des régimes de retraite et dans l'acquittement de ses obligations à cet égard. Un tel appui consiste à établir et à faire approuver les objectifs et stratégies touchant l'ensemble des activités des régimes de retraite dans un cadre de gestion des risques ainsi qu'à effectuer une surveillance des activités opérationnelles qui sont déléguées à d'autres intervenants, dont le Comité de retraite, lui-même composé d'employés et de gestionnaires d'Aéroports de Montréal.

Ce faisant, il prépare les dossiers décisionnels relatifs aux régimes de retraite et plus spécifiquement quant au plan de gouverne, aux règles des régimes, à la gestion financière (placements et capitalisation) et à la conformité.

En 2012, le Comité a fait approuver par le Conseil d'administration une nouvelle politique de financement du régime de retraite à prestation déterminée de la Société. Cette politique a pour objectif d'atteindre la pleine capitalisation de ce régime à l'horizon 2020. Le Comité a également fait approuver par le Conseil d'administration une refonte du règlement du régime de retraite des employés d'Aéroports de Montréal.

LE COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE

Le Comité consultatif communautaire appuie le Conseil d'administration et la direction d'Aéroports de Montréal. Il a comme mandat de soumettre, lorsque requis, des observations pertinentes à l'égard de tout projet ou toute décision touchant les sujets mentionnés à l'article 40 du Code de règlements généraux.

Le Comité se compose de membres issus d'organismes s'intéressant au développement aéroportuaire et représentant les diverses régions du Grand Montréal. Le Comité relève du président-directeur général. Le budget de fonctionnement du Comité est déterminé annuellement par le Conseil d'administration. Les membres sont nommés pour un mandat d'une durée de trois ans, renouvelable.

En 2012, le Comité consultatif communautaire s'est réuni à deux reprises et a discuté des grands enjeux de la Société. Plus spécifiquement, le Comité a suivi le dossier des investissements requis par la croissance du trafic passagers et a continué à suivre l'évolution du dossier des accès routiers et ferroviaires à l'aéroport Montréal-Trudeau et à s'intéresser aux grands projets d'immobilisations de la Société.

LES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE

François Alepin, Alepin Gauthier, Avocats

Yves Beauchamp, École de technologie supérieure

Pierre Bellerose, Tourisme Montréal

Sylvain Berthiaume, MRC et CLD de Marguerite
d'Youville (Lajemmerais)

Jean Bertrand, Ville de Montréal

Diane Bouchard, CLD de Pierre-De Saurel

Robert M. Bourbeau, Cité de Dorval

William E. Brown, Association des hôtels du
Grand Montréal

Pierre Desroches, Laval Technopole

Marie-Claire Dumas, Conférence régionale des élus
de Montréal

Sam Elkas, ancien ministre des Transports du Québec,
vice-président du Comité

André Gamache, École de technologie supérieure,
président du Comité

Jacques Girard, Centre financier international –
Montréal

Joseph Huza, Chambre de commerce de l'Ouest-de-
l'Île de Montréal

André Leclerc, Kéroul

Denis Leclerc, Ecotech Québec

Louise Millette, École Polytechnique de Montréal

Simon Prévost, Manufacturiers et exportateurs
du Québec

Louis Prud'homme, Ville de Mirabel

Guy Raynault, Conférence régionale des élus de
Lanaudière

Jean-Luc Trahan, Commission des partenaires du
marché du travail (C.P.M.T.)

Marc Tremblay, Palais des congrès de Montréal

Richard Vézina, Raymond Chabot Grant Thornton

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNÉE 2012

Nom	Présences Conseil d'administration	Présences Comité de régie d'entreprise et de ressources humaines	Présences Comité d'audit et d'immobilisations	Présences Comité de gouverne des régimes de retraite	Honoraires	Jetons	Total
Laurent Benarrous ¹	9				11 000 \$	8 000 \$	19 000 \$
Robert Bibeau	9				12 000	7 500	19 500
Robert Bouchard Président du Comité de gouverne des régimes de retraite	10		8	5	16 000	20 500	36 500
Jean-Jacques Bourgeault ⁴	9		8	5	12 000	22 500	34 500
James C. Cherry	10				—	—	—
Maud Cohen ²	—				1 000	—	1 000
Jean-Pierre Desrosiers	8		8	5	12 000	19 500	31 500
Yves Filion	10		7		12 000	15 000	27 000
Isabelle Hudon	8	5			12 000	12 000	24 000
Danielle Laberge	10				12 000	8 000	20 000
Normand Legault	7				12 000	5 000	17 000
Mario Messier	9	4			12 000	11 000	23 000
Pierre Pilote Président du Comité de régie d'entreprise et des ressources humaines	10	5			16 000	13 000	29 000
Danielle Poudrette ³	9		1		12 000	8 500	20 500
Réal Raymond Président du Conseil	10	5	7		90 000	—	90 000
Raymond Reid ⁴ Président du Comité d'audit et d'immobilisations	9		8		16 000	18 000	34 000
TOTAL					258 000 \$	168 500 \$	426 500 \$

¹ Fin de mandat: 29 novembre 2012.

² Début de mandat: 29 novembre 2012.

³ Participation à une réunion élargie du Comité d'audit et d'immobilisations pour la présentation du budget 2013.

⁴ Participation à trois réunions d'un comité spécial aux fins de la sélection des auditeurs externes de la Société.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le salaire annuel du président et des autres membres du Comité de direction varie de 180 000 \$ à 420 000 \$. De plus, une somme de 888 315 \$ a été payée à titre de bonis de performance.

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU CONSEIL D'UNE SOCIÉTÉ «ÉMETTEUR ASSUJETTI»

James C. Cherry, Logistec Corporation, **Jean-Pierre Desrosiers**, Technologies D-Box Inc., **Yves Filion**, Innoventé Inc., **Isabelle Hudon**, Hydro-Québec, Turquoise Hill Resources Ltd, **Réal Raymond**, Metro Inc., Héroux Devteck Inc.

PLAN STRATÉGIQUE DE CINQ ANS (2013-2017)

UNE VISION POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

La vision définit ce qu'Aéroports de Montréal veut être et ce qu'elle souhaite accomplir.

- Aéroports de Montréal vise à devenir un gestionnaire d'aéroports se classant parmi les meilleurs au monde et se distinguant par la qualité de son service à la clientèle, ainsi que par sa rigueur, son efficacité et son innovation.
- Montréal-Trudeau accentuera son rôle de porte d'entrée continentale et de plaque tournante dynamique pour le trafic passagers entre l'Europe et l'Amérique.
- Montréal-Mirabel poursuivra son développement de manière à consolider son statut de plateforme aérospatiale et logistique de calibre mondial.

Fort de son expérience et de ses réussites, Aéroports de Montréal a renoué avec ses activités de services-conseils auprès d'autres aéroports en misant sur son équipe chevronnée et son sens de l'innovation commerciale et technologique.

OBJECTIFS CORPORATIFS

- De concert avec nos partenaires gouvernementaux et nos prestataires de services, maintenir la satisfaction de la clientèle à un niveau élevé en exerçant un suivi rigoureux et en optimisant continuellement nos systèmes et procédures.
- Conserver auprès de la communauté la réputation d'une administration financièrement solide capable de supporter son service de la dette et son programme d'immobilisations.
- Atteindre l'autofinancement de Montréal-Mirabel en y poursuivant le développement industriel et en recherchant une nouvelle vocation pour les actifs immobiliers actuellement vacants.
- Devenir un employeur de choix, encourager l'innovation et doter nos employés d'outils performants.
- Réduire l'impact environnemental des activités sous notre contrôle direct et accélérer la réalisation du projet de navette ferroviaire entre l'aéroport et le centre-ville.
- Par le biais de notre filiale, saisir les opportunités d'exportation de notre savoir-faire en matière de gestion aéroportuaire dans une perspective de développement des compétences et d'accroissement des revenus non aéronautiques.

SERVICES AÉROPORTUAIRES

La prestation de services aéroportuares de qualité répondant aux besoins spécifiques de la collectivité montréalaise constitue la raison d'être d'Aéroports de Montréal. Améliorer la fluidité des mouvements des passagers et des aéronefs, enrichir la desserte aérienne par des vols directs vers des destinations recherchées, adapter les installations aéroportuares aux exigences du marché et de la réglementation, tels sont quelques-uns des principaux défis.

En plus d'être efficaces, sûrs et sécuritaires, il importe de plus en plus que les processus aéroportuares soient fluides. L'industrie du transport aérien, qui doit composer avec de nombreuses contraintes réglementaires, se mobilise pour simplifier et accélérer le traitement des passagers et de leurs bagages. L'aéroport Montréal-Trudeau doit ainsi poursuivre ses efforts pour demeurer un chef de file dans ce domaine, notamment par l'intégration des nouvelles technologies. L'instauration récente de bornes de contrôle douanier automatisé en est un bel exemple.

D'autre part, Aéroports de Montréal doit continuer à attirer de nouveaux transporteurs à Montréal-Trudeau et à stimuler le développement de la desserte aérienne montréalaise. Des opportunités de nouvelles liaisons directes existent notamment avec l'Asie et l'Amérique latine. La concurrence entre les aéroports se faisant de plus en plus vive, ADM prend les mesures appropriées afin de conserver son avantage compétitif.

Au cours des dernières années, le trafic international a connu une forte poussée, laquelle s'est d'ailleurs poursuivie au cours de la dernière récession alors que les trafics transfrontalier et domestique reculaient. Ainsi, le trafic international représente maintenant 38 % du total, comparativement à 32 % en 2005. Des travaux sont prévus pour faire face à cette tendance, y compris le prolongement de la jetée internationale, l'agrandissement du tablier et l'ajout de postes de stationnement d'aéronefs, le réaménagement du hall des départs principal et du hall des arrivées internationales, l'amélioration du parcours des passagers, notamment pour faciliter les correspondances entre le secteur international et les secteurs domestique et transfrontalier, etc.

De façon plus générale, la Société veille à assurer le développement de ses installations aéroportuaires en accord avec l'évolution des besoins des transporteurs aériens et de la collectivité montréalaise. C'est dans cette optique qu'Aéroports de Montréal a entrepris la préparation du plan directeur des aéroports Montréal-Trudeau et Montréal-Mirabel pour la période 2013-2033.

L'accessibilité de Montréal-Trudeau constitue un enjeu crucial pour la compétitivité de l'aéroport et de la ville. Les travaux de réaménagement de l'échangeur Dorval, réalisés par le ministère des Transports du Québec, accusent du retard, tandis que les travaux d'ADM pour reconfigurer le réseau routier en façade de l'aérogare sont quasi terminés. L'établissement d'un service de train léger entre l'aéroport et le centre-ville demeure une priorité.

SERVICES IMMOBILIERS, COMMERCIAUX ET AUTRES

Dans le but de contribuer au développement économique de la région montréalaise, Aéroports de Montréal entend continuer de stimuler le développement industriel sur ses deux sites aéroportuaires. Des opportunités existent particulièrement dans les secteurs de l'aérospatiale et de la logistique et les sites présentent des caractéristiques uniques. Toutefois, la mise en valeur du lot 20 (grand golf) à Montréal-Trudeau suppose l'aménagement d'infrastructures municipales telles que aqueducs, égouts, systèmes pluviaux et routes d'accès. Le développement des lots 5 et 6 et de la dernière phase du lot 12 nécessitent également l'aménagement de voies de circulation.

Du côté des services commerciaux, ADM prévoit réaménager certaines aires commerciales existantes et en aménager de nouvelles, notamment dans le hall des départs principal ainsi que dans la jetée internationale. De concert avec les marchands, Aéroports de Montréal poursuit ses efforts pour diversifier l'offre et améliorer le service à la clientèle.

Suite à la reconfiguration du réseau routier en façade de l'aérogare, y compris des accès aux parcs de stationnement, ADM entend simplifier et dynamiser son offre de produits de stationnement. Le secteur des loueurs de voitures et les débarcadères feront

également l'objet de travaux de réaménagement et d'agrandissement. De plus, ADM examine diverses options pour la création d'espaces additionnels de stationnement qui pourraient être requis dans l'avenir.

L'autofinancement de Montréal-Mirabel passe, entre autres, par la réaffectation et la revitalisation des anciennes installations liées au transport de passagers. Les revenus et surtout les économies en frais d'exploitation et taxes foncières permettraient d'éliminer le déficit dans un avenir plus ou moins rapproché. Cette stratégie est déjà en bonne voie de réalisation.

RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Conformément à sa nouvelle vision, Aéroports de Montréal mettra en œuvre différents programmes conçus pour devenir un employeur de choix et ainsi attirer et conserver les meilleurs candidats possibles, tout en continuant de cultiver l'excellence parmi ses employés existants. De même, l'entreprise entend assurer le développement des talents et la relève dans un contexte de vieillissement des effectifs et de rareté de la main-d'œuvre.

Pour devenir un gestionnaire parmi les meilleurs au monde, l'entreprise désire également doter ses employés des meilleurs équipements et des meilleurs systèmes informatiques afin qu'ils puissent s'acquitter de leurs tâches d'une manière efficiente.

Dans cette optique, Aéroports de Montréal a entrepris une revue en profondeur de ses technologies de l'information et solutions d'affaires en tenant compte notamment du fait que celles-ci ont pris une ampleur considérable dans la gestion des opérations aéroportuaires.

ENVIRONNEMENT ET COLLECTIVITÉS

Dans le cadre de sa politique environnementale et de ses engagements en matière de développement durable, Aéroports de Montréal entend continuer de prendre des mesures afin de réduire l'impact environnemental des activités sous son contrôle direct. Différents programmes visant à réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre sont notamment en cours.

De plus, en collaboration avec les municipalités concernées, Aéroports de Montréal a pour politique de mettre en valeur les milieux naturels et de mitiger les impacts de ses projets par des programmes de plantation d'arbres.

De concert avec ses partenaires, la Société entend également continuer de gérer le climat sonore d'une manière responsable, surtout la nuit, en visant un équilibre entre le maintien d'une cohabitation harmonieuse avec les collectivités riveraines et l'offre de services aériens pertinents et compétitifs.

D'autre part, Aéroports de Montréal poursuit sa collaboration avec le Plan de mobilité de l'Ouest en vue de l'identification et de la mise en place d'une solution optimale de transport collectif pour l'aéroport et l'Ouest de Montréal.

Enfin, un volet important de la mission consiste à maximiser la création d'emplois et de valeur ajoutée en développant à leur plein potentiel les actifs sous la responsabilité de la Société et en contribuant au développement touristique et international de Montréal.



COMITÉ DE DIRECTION

› **Pierre Gagnon**, vice-président, Affaires juridiques et secrétaire › **Charles A Gratton**, vice-président, Services immobiliers et commerciaux › **Christiane Beaulieu**, vice-présidente, Affaires publiques et communications › **Philippe Rainville**, vice-président, Finances et administration et chef de la direction financière › **Joanne Bergeron**, vice-présidente, Ressources humaines › **James C. Cherry**, président-directeur général › **Pierre-Paul Pharand**, vice-président, Exploitation aéroportuaire et développement aérien › **Henri-Paul Martel**, vice-président, Planification, ingénierie et construction

TRANSPARENCE

TRANSPARENCE

Aéroports de Montréal a pour principe à la fois de rendre des comptes à la collectivité, de pratiquer la transparence dans ses relations avec ses clients et ses diverses parties prenantes et de communiquer ouvertement avec le public. La Société rend compte de son administration de diverses façons, soit :

- en publiant un rapport annuel qui contient, outre les états financiers vérifiés, des informations spécifiques relatives à la régie d'entreprise, à la rémunération des administrateurs et dirigeants, et aux dérogations à la politique d'acquisition de biens et services ;
- en publiant des rapports à l'instar des sociétés cotées en bourse ;
- en tenant une assemblée annuelle publique ;
- en tenant une rencontre annuelle avec chacun des organismes de mise en candidature ;
- en respectant les exigences financières des prêteurs obligataires et du syndicat bancaire.

Aéroports de Montréal effectue une tournée annuelle des conseils de ville ou d'arrondissement des collectivités environnantes, dont Dorval, Pointe-Claire et Saint-Laurent.

CONSULTATION

En sus du travail effectué avec le Comité consultatif communautaire, Aéroports de Montréal consulte ses diverses parties prenantes sur toute question pertinente relative à la gestion, à l'exploitation et au développement des aéroports, soit directement, soit par l'intermédiaire de comités mis sur pied expressément à cette fin. En voici quelques exemples :

Comité consultatif sur le climat sonore

Composé de 15 membres désignés respectivement par la Ville de Montréal (1), les villes de Dorval, Pointe-Claire et l'arrondissement de Saint-Laurent (1 chacun), Transports Canada (1), le Gouvernement du Québec (1), Nav Canada (1), les sociétés aériennes (3) et Aéroports de Montréal (5), ce comité se réunit régulièrement pour discuter des questions relatives au climat sonore.

Comité consultatif des compagnies aériennes

Ce comité constitue un forum efficace pour discuter de sujets d'intérêt commun aux transporteurs et pour les représenter officiellement lors de consultations ou de communications formelles avec Aéroports de Montréal, notamment quant au développement des infrastructures requises pour la prestation de ses services aéroportuaires.

Comité des exploitants de l'aéroport

Regroupant des membres de la direction d'Aéroports de Montréal, des chefs d'escale de transporteurs, des représentants des services d'inspection fédéraux, de Nav Canada, des manutentionnaires et d'autres fournisseurs de services à l'aviation, ce comité veille à la coordination des activités aéroportuaires.

Plan directeur

La mise à jour du Plan directeur de l'un et l'autre aéroport doit faire l'objet de consultations auprès de divers groupes selon ce qu'Aéroports de Montréal juge approprié, incluant le Comité consultatif communautaire. Une fois les commentaires reçus, la mise à jour doit ensuite être déposée auprès du ministre des Transports du Canada. Le Plan directeur d'Aéroports de Montréal a été mis à jour au cours de l'année 2012 et fera l'objet de consultations en 2013. Ce plan couvre la période 2013-2033.

Plan d'utilisation des sols

Un plan de consultation doit être déposé auprès de Transports Canada préalablement à toute modification du plan d'utilisation des sols. Ces consultations doivent être effectuées auprès du Comité consultatif communautaire ainsi qu'auprès de divers autres organismes, instances et ministères selon ce qu'Aéroports de Montréal juge approprié. Une demande d'approbation des modifications envisagées doit ensuite être déposée auprès du ministre des Transports du Canada.

INFORMATION

Le public dispose de différents moyens pour communiquer avec un représentant d'Aéroports de Montréal ou pour accéder à l'information relative aux activités de la Société, y compris les suivants :

- en consultant le site Web d'Aéroports de Montréal à l'adresse www.admtl.com;
- en composant les numéros des renseignements généraux (514 394-7377 ou 1 800 465-1213);
- en remplissant une carte-commentaires disponible en différents endroits de l'aérogare;
- le public voyageur peut également faire part de ses commentaires, questions ou suggestions soit par téléphone (514 633-3351), soit par télécopieur (514 394-7356) ou encore par courriel (yulclientele@admtl.com);
- en communiquant par écrit avec les Affaires publiques.

Aéroports de Montréal procède à des sondages sur une base continue afin de s'assurer que les services aéroportuaires répondent adéquatement aux attentes des clients; près de 2 300 passagers sont interviewés chaque trimestre sur différents aspects du service à la clientèle.

RAPPORT SUR LES CONTRATS N'AYANT PAS FAIT L'OBJET D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

Conformément aux Principes d'imputabilité de Transports Canada, aux Règlements généraux et à la Politique d'acquisition de biens et services d'Aéroports de Montréal, tous les contrats supérieurs à 100 000 \$ doivent faire l'objet d'un appel d'offres public, à moins que le Conseil d'administration, pour des motifs d'efficacité et de praticabilité, n'en décide autrement. Dans tous les cas, un processus de validation du prix est systématiquement appliqué.

MOTIFS DE DÉROGATION

A Lorsqu'Aéroports de Montréal considère qu'il est plus efficient d'octroyer un nouveau contrat à un fournisseur actuel, lorsque les fournisseurs des services ont acquis une expérience particulière en rapport avec le contrat précédent ou lorsqu'il est urgent d'entreprendre des travaux afin d'éviter de causer préjudice à la sécurité des lieux et personnes. Dans la majorité des cas, l'octroi de ces contrats a fait l'objet d'appels d'offres sur invitation.

B Lorsque la technologie acquise demeure la propriété du fournisseur, est sous brevet ou licence ou que l'expérience et l'expertise spécialisée du fournisseur sont quasi exclusives ou lorsque le maintien d'une source d'approvisionnement est indispensable compte tenu d'investissements importants déjà effectués pour établir un standard.

CONTRATS DE 1 M\$ ET PLUS

Valeur des contrats	Entreprise	Nature du contrat	Motif de l'octroi
1 168 000 \$	Team Eagle Ltd	Acquisition d'un camion incendie de marque Oshkosh	B
2 600 000 \$	Sierra Systems	Acquisition de kiosques libre-service de Passage automatisé à la frontière (Automated Border Clearance)	B
2 540 000 \$	Cofely Services SEC	Convoyeur à bagages – Réaménagement de l'aire des départs domestiques et internationaux	B
1 500 000 \$	Bell Canada/EMC2	Rehaussement de la disponibilité de l'infrastructure de stockage informatique d'ADM	A

CONTRATS DE MOINS DE 1 M\$

Motif de dérogation A

Cummins Est du Canada, Acquisition d'un groupe électrogène pour le FEC (Field Electrical Center) – Cima+, Services professionnels pour l'agrandissement du centre de dégivrage et le prolongement de la voie de circulation menant au centre de dégivrage – Gallant Leaman Group Communications, Services de publicité – Ernst & Young Orenda inc., Élaboration du dossier d'affaires initial dans le projet Aérotrain – Génératrice Drummond, Acquisition d'une génératrice et d'un interrupteur de transfert pour le centre de dégivrage – Techni-Logique, Aménagement technique de salles de conférence et de bureaux – Arinc International of Canada, ULC, Entretien des kiosques libre-service de Passage automatisé à la frontière (Automated Border Clearance) – Construction Rhema (2008) inc., Aménagement de bureaux – Solutions Technologies Enixum inc., Acquisition et installation d'un système de câblage structuré dans l'aménagement de l'îlot Ouest – Demix construction inc., Travaux d'aménagement de la barrière 62 – Lainco inc., Structure métallique pour l'agrandissement du point de contrôle passagers centralisé et du nouveau secteur commercial – Liberty Airport System inc., Acquisition de régulateurs pour le FEC.

Motif de dérogation B

Artopex Plus, Acquisition de sièges et tables à la barrière 62 et restauration de bancs passagers dans les jetées transfrontalière et internationale – IER Mobilité Lite, Acquisition de comptoirs d'enregistrement mobiles – SAP Canada inc., Mise à jour de l'application SAP – Solotech inc., Publidiffusion dans l'aménagement de l'îlot Ouest et Mise à niveau du système de publidiffusion – Global Payments, Traitement des cartes de crédit dans les stationnements – Bell Canada, Acquisition de serveurs Cisco et de logiciels pour les commutateurs – Cofely Services SEC, Installation de modules ATR aux carrousels à bagages – Canon Canada inc., Location d'appareils multifonctions – Arinc International of Canada, ULC, Acquisition de kiosques CUSSK (Common Use Self-Serve Kiosk) et d'ensembles de lecteur de passeport – ADB Airfield Solutions, Acquisition de lumières de pistes – Siemens Technologies du bâtiment Itée, Entretien du système d'avertisseur d'incendie.

30 TRANSPORTEURS PASSAGERS

12 TRANSPORTEURS CANADIENS

Air Canada › Air Creebec › Air Inuit › Air Transat › Bearskin Airlines (fin des opérations – juillet 2012) › CanJet Airlines
First Air › Porter Airlines › Provincial Airlines › Sunwing Airlines › Thomas Cook Canada (fin des opérations – avril 2012)
WestJet

14 TRANSPORTEURS INTERNATIONAUX

Aeromexico › Air Algérie › Air France › Air Saint-Pierre › British Airways › Corsair International › Cubana de Aviación
KLM › Lufthansa › Qatar Airways › Royal Air Maroc › Royal Jordanian › SATA Internacional › SWISS

4 TRANSPORTEURS AMÉRICAINS

American Airlines › Delta Air Lines › United Airlines › US Airways

24 TRANSPORTEURS TOUT-CARGO (réguliers et occasionnels)

ACG Air Cargo Germany › Air Inuit, division Hydro-Québec › Ameriflight LLC › Ameristar Jet Charter
Antonov Design Bureau › Atlas Air Inc. › Capital Cargo International Airlines › **CargoJet** › CargoLux
Castle Aviation › Dubai Air Wing › **FedEx** › Freight Runners Express › Kalitta Flying Service › **Kelowna Flightcraft**
Martinair › **Morningstar Air Express** › **Nolinor Aviation** › Royal Air Freight › **Skylink Express** › TNT Airways S.A.
UPS › USA Jet Airlines Inc. › Volga-Dnepr Airlines

- destinations régulières
- destinations saisonnières

SERVICES PASSAGERS

131 DESTINATIONS DONT 86 DESTINATIONS RÉGULIÈRES
ET 45 DESTINATIONS SAISONNIÈRES

29 DESTINATIONS DOMESTIQUES, DONT 13 AU QUÉBEC

Régulières (28) › Bagotville, QC › Baie-Comeau, QC › Bathurst, NB › Calgary, AB › Charlottetown, PE › Chibougamau, QC
Edmonton, AB › Fredericton, NB › Halifax, NS › Kitchener/Waterloo, ON (fin des opérations de Bearskin en juillet 2012)
Kuujuaq, QC › Kuujuarapik, QC › La Grande, QC › Moncton, NB › Mont-Joli, QC › Mont-Tremblant, QC › Ottawa, ON
Québec, QC › Rouyn-Noranda, QC › St-Jean, NB › Sept-Îles, QC › St. John's, NL › Toronto (Island), ON › Toronto (Pearson), ON
Val-d'Or, QC › Vancouver, BC › Wabush, NL › Winnipeg, MB

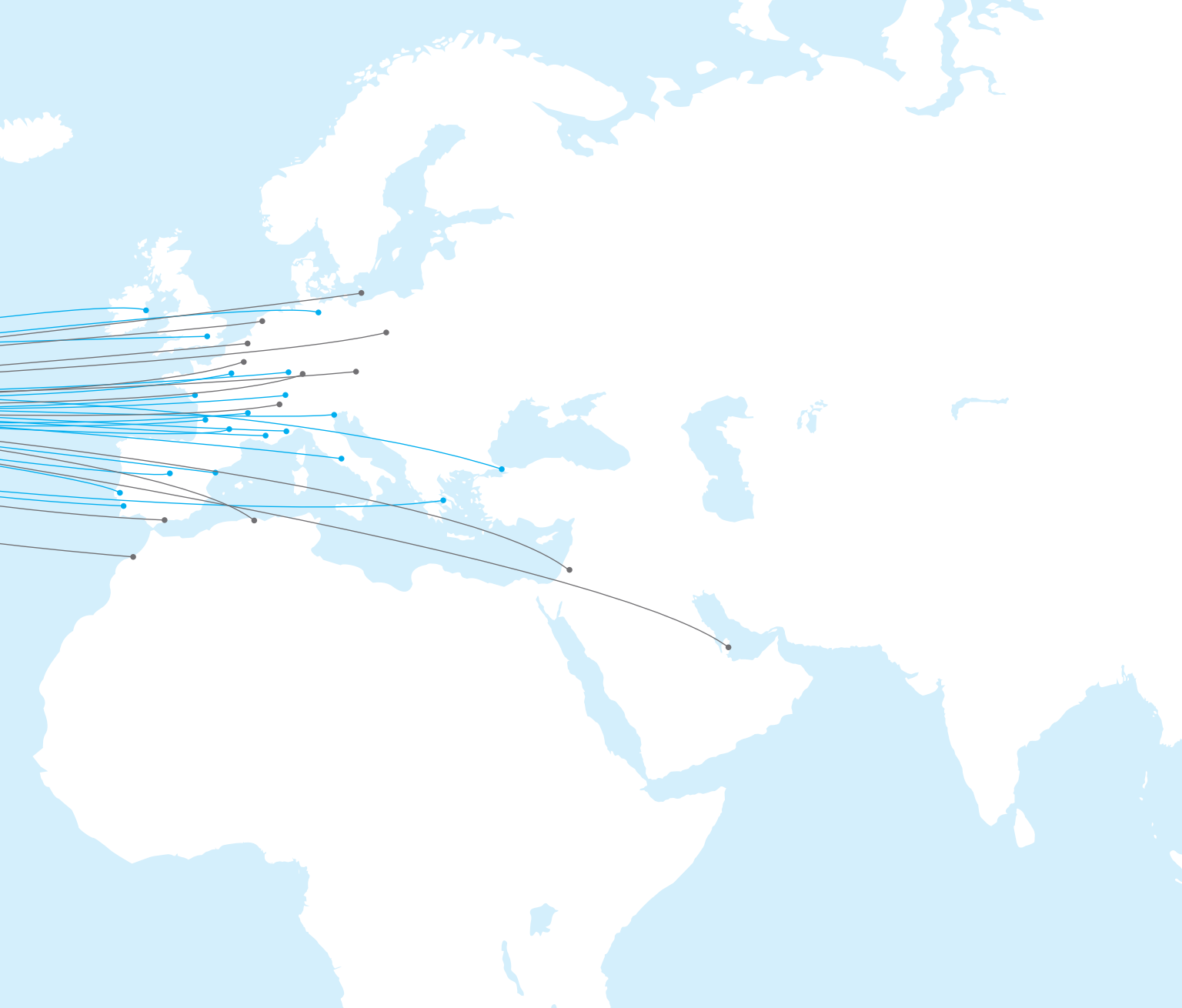
Été (1) › Îles de la Madeleine, QC

26 DESTINATIONS TRANSFRONTALIÈRES DANS 24 VILLES AMÉRICAINES

Régulières (22) › Atlanta, GA › Boston, MA › Charlotte, NC › Chicago, IL › Cleveland, OH › Dallas/Fort Worth, TX
Denver, CO › Detroit, MI › Fort Lauderdale, FL › Hartford, CT › Houston, TX › Las Vegas, NV › Los Angeles, CA › Miami, FL
Minneapolis/St. Paul, MN › New York (JFK), NY › New York (LGA), NY › Newark, NJ › Orlando (International), FL
Philadelphie, PA › Washington (Dulles), DC › Washington (Reagan), DC

Été (1) › San Francisco, CA

Hiver (3) › Tampa, FL › Fort Myers, FL › West Palm Beach, FL



76 DESTINATIONS INTERNATIONALES DANS 76 VILLES

Régulières (36) Alger, Algérie › Amman, Jordanie › Amsterdam, Pays-Bas › Bruxelles, Belgique › Camaguey, Cuba
Cancun, Mexique › Casablanca, Maroc › Cayo Coco, Cuba › Cayo Largo, Cuba › Cienfuegos, Cuba › Cozumel, Mexique
Doha, Qatar › Fort-de-France, Martinique › Francfort, Allemagne › Genève, Suisse › Holguin, Cuba › La Havane, Cuba
Londres (Heathrow), Royaume-Uni › Málaga, Espagne › Mexico, Mexique › Montego Bay, Jamaïque › Munich, Allemagne
Ville de Panama, Panama › Paris (CDG), France › Pointe-à-Pitre, Guadeloupe › Port-au-Prince, Haïti › Puerto Plata, République
Dominicaine › Puerto Vallarta, Mexique › Punta Cana, République Dominicaine › Samana, République Dominicaine
Saint-Martin, Antilles françaises › San Salvador, Bahamas › Santa Clara, Cuba › St-Pierre, St-Pierre-et-Miquelon
Varadero, Cuba › Zurich, Suisse

Été (18) › Athènes, Grèce › Bâle-Mulhouse, Suisse › Barcelone, Espagne › Bordeaux, France › Dublin, Irlande
Istanbul, Turquie › Lisbonne, Portugal › Londres (Gatwick), Royaume-Uni › Lyon, France › Madrid, Espagne › Marseille, France
Nantes, France › Nice, France › Paris (Orly), France › Ponta Delgada, Portugal › Rome, Italie › Toulouse, France › Venise, Italie

Hiver (22) › Acapulco, Mexique › Antigua, Antigua-et-Barbuda › Bridgetown, Barbade › Cartagena, Colombie
Ixtapa/Zihuatanejo, Mexique › La Ceiba, Honduras › La Romana, République Dominicaine › Liberia, Costa Rica
Managua, Nicaragua › Manzanillo, Cuba › Manzanillo, Mexique › Nassau, Bahamas › Porlamar, Vénézuéla
Providenciales, Turks et Caïcos › Roatan, Honduras › Sainte-Lucie, Sainte-Lucie › San Andres Island, Colombie
San José, Costa Rica › San Juan, Puerto Rico (É.-U.) › San Salvador, El Salvador › Santiago, Cuba › Santo Domingo,
République Dominicaine

English copies of this report are available from:
Public Affairs and Communications, Aéroports de Montréal
800 Leigh-Capreol Place, Suite 1000, Dorval, Québec CANADA H4Y 0A5
Telephone: 514 394-7201 | Fax: 514 394-7356 | www.admtl.com



LOGO FSC
À POSITIONNER